N° 4/1992

ISSN 0750-2095
Prix TTC : 40 FF

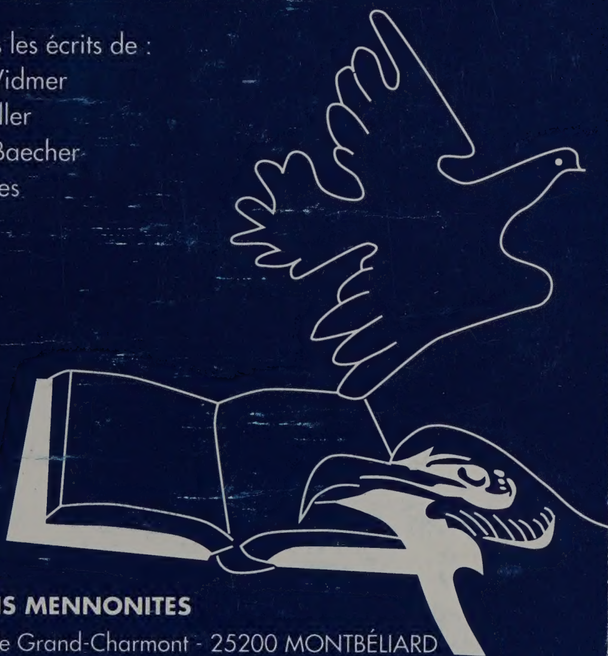
LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

Revue trimestrielle

GUERRE OU PAIX ?

L'objection de conscience telle qu'elle a été vécue des mennonites et d'autres chrétiens dans la seconde moitié du XXe siècle

à travers les écrits de :
Pierre Widmer
Larry Miller
Claude Baecher
et d'autres



ÉDITIONS MENNONITES
3, route de Grand-Charmont - 25200 MONTBÉLIARD

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

N°4/1992

GUERRE OU PAIX ?

L'objection de conscience telle qu'elle a été vécue des mennonites et d'autres chrétiens dans la seconde moitié du XX[e] siècle

Textes de :
Pierre Widmer, Larry Miller, Claude Baecher, et d'autres.

Diffuseur pour la Belgique :
Editions «Le Phare»
(Association sans but lucratif)
5620 FLAVION-FLORENNES

«Heureux ceux qui créent la paix autour d'eux, car Dieu les appelera ses fils !»
(Matthieu 5:8)

«Ceux qui créent la paix autour d'eux sèment la paix, et les fruits qu'ils récoltent, c'est une vie juste»
(Jacques 3:18)

dans la Bible en français courant.

SOMMAIRE

PREFACE

par Daniel Muller

Il semble normal aux jeunes gens d'aujourd'hui de pouvoir choisir, selon leur conviction, leur forme de service national. La terminologie est significative de l'évolution des mœurs : on est passé d'un service militaire à un service national, et sans difficultés majeures, l'objection de conscience, c'est-à-dire le refus pour un jeune d'accomplir ses obligations militaires en alléguant que ses convictions lui enjoignent le respect inconditionné de la vie humaine, est reconnue ; tout une panoplie de services de remplacement est mise à sa disposition, quelles que soient ses origines philosophiques ou religieuses. Il est vrai que l'allongement de la durée de ce service de remplacement est dissuasif pour certains.

C'est certainement un lieu commun pour nos lecteurs de rappeler que l'une des spécificités des Mennonites était justement cette "objection de conscience" fondée sur l'enseignement de Jésus-Christ concernant le non usage de la violence. Cependant combien de jeunes, issus des assemblées mennonites en particulier, au moment de faire un choix pour leur service national, connaissent-ils l'évolution des mentalités mennonites sur ce thème ?

Ce cahier a pour but, d'une part de rappeler certaines bases doctrinales au sujet de l'objection de conscience, et d'autre part de montrer comment les convictions ont évolué dans la deuxième moitié du XX[e] siècle en particulier, pour aboutir à la situation actuelle.

Plutôt que de faire un exposé abstrait, il nous a paru plus vivant de suivre l'évolution d'un homme qui a vécu ces change-

ments, il s'agit de Pierre Widmer, qui continue à marquer de son empreinte les assemblées mennonites. Il a vécu l'entre-deux-guerres, puis la Seconde Guerre Mondiale et a été témoin des guerres d'Indochine et d'Algérie ; il reste un observateur inquiet des armes nucléaires qui continuent à être bien présentes, et aussi des guerres civiles ou économiques qui déchirent la planète.

Ce témoignage s'adresse aux plus âgés qui ont connu hésitations, regrets, remords sur ce sujet, mais surtout aux jeunes d'aujourd'hui pour qu'ils puissent réagir, décider en toute connaissance de cause face à la violence ambiante. Différents documents d'autres auteurs seront insérés dans ce cahier pour étayer ou prolonger le témoignage de Pierre Widmer, l'actualiser aussi, et faire à nouveau réfléchir sur ce thème du chrétien, artisan de paix.

INTRODUCTION

PRESENTATION DES TEXTES

Né en 1912, Pierre Widmer fut au bénéfice de l'influence de Pierre Sommer, un des artisans du réveil des assemblées mennonites. Celui-ci fit connaître aux Mennonites français leur histoire, leur spécificité. Cette histoire faisait ressortir, entre autres points, cette conception de l'objection de conscience quelque peu oubliée.

Dans Christ Seul de Noël 1964 — Christ Seul est le mensuel des Eglises Evangéliques Mennonites de France dont Pierre Widmer a été longtemps le rédacteur à la suite de son beau-père, Pierre Sommer — Pierre Widmer cite deux textes de Pierre Sommer qui ont été pour lui déterminants : l'un de 1929, époque où, adolescent, il est à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Besançon, et l'autre de juillet 1939 à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Cette prise de conscience, à travers de tels écrits, allait conduire le jeune homme sur un chemin difficile. Il en donnera le témoignage dans un texte autobiographique qui analyse les étapes douloureuses parcourues par un jeune mennonite de cette époque. En effet, après la tourmente de la seconde guerre mondiale 1939-1945, pendant laquelle il est prisonnier de guerre en Allemagne, il publie en septembre 1948 : "Le témoignage d'un ancien officier de l'armée française : du service militaire à la non-résistance chrétienne" ; il y explique son cheminement face au dilemme auquel il a été confronté par rapport à l'objection de conscience.

En juin 1949, toujours dans Christ Seul, il récidive. Ce problème de la paix et de la fidélité à l'enseignement de Jésus-

Christ dans ce domaine le pousse à publier dans la rubrique "Echos et Nouvelles", un article intitulé : "Et l'on n'apprendra plus la guerre..." ; il y essaie de faire le point sous deux rubriques : "Où en sont les églises ?" ; "Ou en est notre église ?".

Dès octobre 1949, toujours dans Christ Seul, Pierre Widmer passe de la réflexion à un appel à l'action. A propos de l'arrestation et de la détention d'objecteurs de conscience à Paris, il reprend un compte-rendu qu'il extrait de la revue "Le Christianisme au XXe siècle", daté du 6 octobre 1949 ; à la suite il lance un appel vibrant aux "Jeunes Mennonites" qu'il interpelle : "Savez-vous que... ? Qu'attendez-vous pour... ? Il dépend de vous que...".

En 1950, son activité, sa réflexion s'intensifient ; sa confrontation avec les frères américains envoyés en France par le MCC — organisme mennonite américain qui se consacre à l'aide des victimes des guerres ou des cataclysmes — et en particulier John Yoder, le pousse à aller toujours plus loin ; il va préfacer, donc cautionner, pour les Mennonites de France, la brochure de John Yoder "Que feriez-vous si... ?". Voici un extrait de cette préface :

"L'auteur de ces pages apporte ici une réponse mûrie et détaillée, qui permet de mieux comprendre la position des chrétiens qui refusent toute participation à la guerre. Cette brochure s'adresse à tous ceux qui ont affaire avec ce problème...".

Le texte de cette brochure, reproduit in extenso ici, permettra de voir jusqu'où allait, à travers John Yoder, la pensée de Pierre Widmer.

Après ces prises de position internes au mouvement évangélique, une requête spécifiquement mennonite adressée sous son impulsion au gouvernement prend forme ; une annexe y

est jointe faisant état des positions mennonites face à la violence. Cette démarche est la plus importante préparée par les Mennonites français, depuis la célèbre requête à Robespierre, et celle adressée à Napoléon I. Ces textes sont révélateurs de l'évolution des mentalités ; leur rédaction va mobiliser toutes les assemblées pendant plusieurs années ; elle sera examinée par les instances gouvernementales et constituera un maillon de la chaîne qui aboutira à un statut de l'objection de conscience dans les années ultérieures. Les textes cités ici sont des textes préparatoires de 1951.

Février 1953. Huit années se sont écoulées depuis la fin de la seconde guerre mondiale ; cependant les blessures sont encore loin d'être cicatrisées et un procès aboutit à la condamnation d'Alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande et impliqués dans le drame d'Oradour sur Glane. Ce petit village du Limousin avait été incendié et la presque totalité de ses habitants brûlés à l'intérieur de l'église et d'une grange, en représailles à des attentats perpétrés contre la division allemande "Das Reich", composée, entre autres d'Alsaciens. Pierre Widmer se fait l'écho de ce procès dans Christ Seul et pose à nouveau le problème de l'objection de conscience pouvant conduire jusqu'à renoncer à sa propre vie.

Mars 1953. Le rapport de ce procès de Bordeaux provoque des réactions dans les milieux mennonites et Pierre Widmer va en particulier, dans la réponse qu'il fait à un frère, préciser sa position : c'est "Lettre à un frère, au sujet de l'objection de conscience et de la soumission aux autorités".

Avril 1953. Le compte-rendu de l'Assemblée annuelle des aumôniers militaires par le pasteur D. Cheradame donne à nouveau l'occasion à Pierre Widmer d'encourager les jeunes Mennonites à ne pas cacher leur drapeau.

Mai 1953. La journée des anciens et prédicateurs mennonites du 1er mai est consacrée au thème qui continue d'occuper les esprits : "L'attitude chrétienne devant le service militaire et la soumission aux autorités". Le compte-rendu de cette journée rédigé par Pierre Widmer fait l'état des démarches auprès du gouvernement.

1954. La guerre d'Indochine se termine après huit années de conflit. La célèbre capitulation du camp retranché de Dien Bien Phu, remise en actualité par le cinéma, permettait la Conférence de Genève et la création des Etats Indépendants de la péninsule indochinoise : Cambodge, Laos, Viet Nam du Nord et Viet Nam du Sud. Situation précaire, puisque dès 1957, débute ce que l'on a appelé ensuite la guerre du Viet Nam, opposant Américains et Viet-Namiens du Nord. Or, à partir de novembre 1954, la guerre d'Algérie prend le relais, pour la France, de la guerre d'Indochine. Si pour cette dernière, on n'a fait appel qu'à des soldats volontaires, en ce qui concerne l'Algérie, c'est le contingent des appelés qui est envoyé pour, au départ, assurer l'ordre, puis peu à peu, éliminer par la force l'opposition du Front de Libération Nationale algérien, le F.L.N.

Le problème de l'objection de conscience non encore réglé au niveau gouvernemental se pose aux jeunes conscrits mennonites, mais la majorité se soumet aux autorités et se trouve de facto placée dans des conditions qui vont peser lourd dans la vie de beaucoup.

C'est une époque difficile, et le débat se trouve réactivé, confrontés que sont les assemblées et leurs jeunes à une guerre bien concrète et cruelle, présente jusque sur le territoire national.

Dans Christ Seul août-septembre 1956, paraît un texte d'A. et M. Trocmé tiré des Cahiers de la Réconciliation animés

par H. Roser. Ce texte est axé sur le Congrès de Villacrosia en Italie, conférence théologique internationale qui avait pour thème : "Fondements théologiques de la non-violence et du pacifisme chrétien". Des théologiens en vue y participèrent, tels le pasteur Niemöller, le Dr John Yoder ; les idées de Karl Barth y furent aussi débattues. Les résolutions finales de ce congrès vont dans le sens où Pierre Widmer et les assemblées mennonites ont œuvré depuis 1949.

Dans le traditionnel Christ Seul de Noël - janvier 1957, paraissent pour la première fois des extraits de lettre de soldats mennonites restés en Europe ou engagés dans le conflit algérien. Leur fait suite "un message de Noël à nos soldats". Dans ce même numéro, Pierre Widmer annonce qu'il sera en Algérie pour les fêtes de Noël et de Nouvel An, pour visiter son frère Paul, missionnaire à Oran et la mission mennonite américaine à l'œuvre à Flatters. Il y ajoute cette invitation :

"Je serais extrêmement heureux, à l'occasion de ce voyage de rencontrer à Oran, tous les jeunes soldats de nos assemblées qui pourront y venir, soit pour Noël, soit le dimanche 30 (suit l'adresse de son frère Paul).

Je me recommande aux prières de nos lecteurs, afin que ce voyage puisse servir à la gloire du Seigneur et au bien de tous ceux qui seront visités".

La publication d'extraits de lettres de soldats va se poursuivre en mars 1957.

En novembre 1957, toujours dans Christ Seul, Pierre Widmer rend compte d'une motion rédigée par le Comité International Mennonite pour la Paix dont il est co-signataire. Cette motion est nouvelle car elle réclame "l'arrêt immédiat du développement et des essais des armes nucléaires". Ce souci de lutter pour la paix avec la proposition de l'objection de

conscience garde pour Pierre Widmer toute son actualité et ce texte n'a pas vieilli.

La guerre d'Algérie se prolonge et dans le numéro de Noël-Nouvel An 1961, quatre pages entières du journal sont consacrées à des extraits de lettres de soldats. On y retrouve l'influence du débat engagé dans les assemblées sur l'objection de conscience ; en effet, on constate que certains jeunes ont essayé de servir dans l'infirmerie et ont réussi à y être intégrés, alors que d'autres sont dans des unités combattantes. A la suite de ces extraits, dans une note de la rédaction, Pierre Widmer invite à nouveau à l'intercession en faveur de tous ces jeunes qui font leur service militaire ; il n'y a aucune trace de jugement, mais un appel au soutien fraternel. On y ressent l'affection et la compréhension d'un homme qui a connu les doutes, les incertitudes, mais aussi l'apaisement face à ce problème difficile de l'objection de conscience.

En mars 1963, lors de la conférence du Comité Mennonite International pour la Paix, on avait demandé à Pierre Widmer d'apporter le message d'introduction. Dans la conclusion de ce message, Pierre Widmer écrit :

"Ainsi, ce témoignage biblique pour la paix parmi les hommes, ce n'est pas une doctrine secondaire et accessoire, c'est quelque chose d'essentiel et de fondamental dans la doctrine chrétienne".

Ce message n'a cependant pas été la dernière intervention de Pierre Widmer sur ce sujet, loin de là ! Un extrait d'une lettre écrite par lui au pasteur Claude Baty de l'Eglise Evangélique Libre et datée du 8 août 1985 fait le point sur toutes les interventions ou actions en faveur de la paix entreprises dans les milieux mennonites ; cet extrait porte le titre suivant : "Eglise et Etat - Responsabilité civique du chrétien".

Pierre Widmer ne fut pas le seul à réfléchir ou faire réfléchir à ce sujet ; nombreux ont été ceux qui l'ont soutenu et ont apporté leur contribution à ce dossier, en Europe et en Amérique du Nord en particulier. Ce courant de pensée a conduit à une relecture de l'enseignement de Jésus dans le sens du "discipulat". Ce mot créé par Pierre Widmer et John Yoder, traduit le mot anglais "discipleship" ou allemand "Nachfolgechristi". Le discipulat sous-entend une acceptation totale de l'enseignement de Jésus, y compris évidemment ce qui concerne l'engagement sur la voie de la paix. Le disciple de Jésus est aussi un artisan de paix.

Cet aspect de la doctrine biblique est enseigné de manière approfondie au Bienenberg, (Ecole Biblique Mennonite Européenne, sise à Bâle-Liestal) par Claude Baecher entre autres, qui a publié dans Christ Seul toute une série d'articles sur le Sermon sur la Montagne. Les instances supérieures de la Conférence Mennonite Mondiale, avec son secrétaire Larry Miller installé en Europe, à Strasbourg, insiste aussi beaucoup sur ce point. Le combat entamé revêt toutes sortes de formes : création de commissions pour la paix, cours bibliques, conférences diverses ; l'impulsion donnée par Pierre Widmer et les frères mennonites américains se renforce et continue à alimenter le courant évangélique en faveur de la paix.

La récente guerre du Golfe va susciter dans les milieux évangéliques et en particulier mennonites, des réactions et des mises au point parfois vives. Trois textes donneront une idée du débat actuel. Tout d'abord des extraits d'une interview de Larry Miller intitulée "Dieu bénit-il l'Amérique ?" ; ensuite des passages d'un article où Claude Baecher, dans le Christianisme au XXe siècle, répond à une interpellation d'Eric Denimal ; enfin un texte contenant les réflexions de Jacques Blandenier à propos de son pacifisme, texte extrait de la revue "Semailles et Moisson".

Quel impact cet enseignement a-t-il sur les jeunes qui ont à choisir leur voie ? Beaucoup choisissent un service civil, quelques autres se font incorporer dans l'armée… D'une manière générale, c'est une décision mûrement réfléchie ; quant aux motivations, elles peuvent être très diverses selon les cas. Un témoignage, celui d'un jeune qui effectue un service civil, permettra d'avoir un aperçu, évidemment partiel, de la démarche qui conduit à ce choix.

Les textes ou extraits de textes contenus dans ce Cahier de Christ Seul sont présentés chronologiquement et sont suivis de leur référence. Que ces matériaux assemblés ici incitent le lecteur à se mettre en question à la lumière de la Bible et à progresser dans son "discipulat".

CHRETIENS SANS DEFENSE ET SANS VENGEANCE

par Pierre Sommer

Les Mennonites se sont appelés, et c'est un titre que nous revendiquons encore aujourd'hui avec honneur : "**Chrétiens sans défense et sans vengeance**".

Leur attitude vis-à-vis de la défense par les armes a du reste été la cause de leurs multiples pérégrinations. C'est parce qu'ils mettaient le commandement divin : "Tu ne tueras point" au-dessus de toutes les lois humaines que les Mennonites ont dû s'exiler et aller défricher les steppes de la Russie, puis les forêts du Nouveau Monde. Car ce n'est pas seulement en Hollande et en Suisse qu'il y a des Mennonites. Il y en a en Allemagne, en Pologne, en Russie, où ils agonisent sous le joug des tyrans, aux Etats-Unis où, lors de l'entrée en guerre de l'Amérique, ils ont proclamé courageusement : "Pas un homme, pas un cent pour la guerre !", au Canada, au Mexique, au Paraguay, qui devient le centre de groupement des malheureux qui réussissent à échapper à l'enfer russe.

in Christ Seul, Avril 1932.

Extraits de "Pages Choisies de Pierre Sommer" (1874-1952) reprises dans Christ Seul Noël 1954 - Janvier 1955, pages 7 à 12.

SANS DEFENSE

Article écrit à la veille de la guerre de 1939-45

par Pierre Sommer

Les Mennonites, comme leurs ancêtres spirituels, les Vaudois (nous parlons des anciens Vaudois du moyen-âge), ont toujours attaché une grande importance aux paroles de Jésus dans le Sermon sur la Montagne. La phrase : "**Moi, je vous dis de ne pas résister au méchant...**" (Mat. 5:39), les a particulièrement impressionnés et ils se sont efforcés de la mettre en pratique dans leur vie de tous les jours. On pourrait citer maints faits émouvants, où le Dieu fidèle a répondu d'une façon éclatante à la foi simple de ses enfants. Nos pères ont revendiqué le beau titre de "**Chrétiens sans défense et sans vengeance**".

Leur conception étant puissamment confirmée par le commandement : "**Tu ne tueras point !**" il n'est pas étonnant qu'ils se trouvèrent constamment en conflit avec les gouvernements et particulièrement avec les autorités militaires des divers pays où ils habitaient. Et vraiment, on peut dire que leur histoire est surtout l'exposé des différentes phases de ce conflit. Il en résulta des compromis, pas toujours très heureux. Que penser, en effet, des Mennonites de Prusse qui, au XVIIIe siècle, se libéraient du service militaire en versant annuellement 5000 thalers à l'école des cadets de Kulm, où l'on formait des futurs officiers ou de ceux d'autres pays, qui, plus récemment encore, payaient des remplaçants pour combattre à leur place ! Lors de la Révolution française, les membres du Comité de Salut public, parmi lesquels Robespierre ordonnèrent d'incorporer les "Anabaptistes" (c'est le nom, impropre d'ailleurs, sous lequel nous sommes connus en France) dans les formations

non-combattantes. Les Tsars de Russie les employèrent dans le service forestier. La législation de certains pays, dont les Etats-Unis d'Amérique, prescrit qu'on ne peut forcer un homme à porter les armes contre sa conscience, d'où le terme "objecteurs de conscience" qui désigne de nos jours cette catégorie d'insoumis. Lors de la grande guerre, les Mennonites américains, forts de cette disposition de loi, refusèrent le service militaire. Il y eut toutefois une grande diversité d'opinions, les uns acceptant de servir dans les corps non-combattants, d'autres allant jusqu'à refuser un travail quelconque, tant qu'on les considérait comme étant des soldats. Plusieurs refusèrent le service d'infirmiers, sous prétexte qu'on ne secourait et soignait les blessés que pour les renvoyer le plus tôt possible au combat.

Nous comprenons ceux de nos jeunes qui aimeraient qu'on envisage la question d'une manière générale et qu'on arrête une ligne de conduite. Mais est-ce vraiment à souhaiter qu'une règle soit établie ? C'est une chose bien difficile car, comme nous venons de le dire, même parmi les artisans de la non-résistance, les opinions divergent. D'autre part, vivant dans un monde où tout est organisé pour la guerre, on ne voit pas bien comment trouver une solution satisfaisante à tous les points de vue. L'expérience a montré ce que valent les privilèges accordés "à perpétuité". Et aucun de ces privilèges ne résout la question au fond, puisque même si nous arrivions à obtenir de ne pas participer directement à la guerre, une bonne partie des impôts que nous payons servira toujours à préparer et, le cas échéant, à faire la guerre.

Ces considérations ne doivent en rien amoindrir la portée du commandement divin de ne pas résister au méchant, pas plus que le fait de se reporter à d'autres passages de la Parole de Dieu, comme, par exemple, la recommandation de Pierre : "Soyez soumis à toute autorité !" (1 Pierre 2:13). Nous devons

nous rappeler que les apôtres, en cas de conflit entre l'autorité divine et l'autorité des hommes, ont dit très nettement: "Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes" (Act. 5:29). Le Seigneur Jésus Lui-même sut, par des paroles très tranchantes, mettre la volonté de son Père avant celle du roi Hérode (Luc 13:32-33).

La question importante pour nous, enfants de Dieu, n'est pas : "Qu'est-ce que je dois faire si... ?" mais bien "Suis-je entièrement dans la main de mon Dieu, afin de savoir ce qu'Il attend de moi dans toutes les circonstances de la vie ?" Nous nous plaignons qu'il nous est parfois difficile de discerner la volonté de Dieu. Cela prouve que nous ne sommes pas, comme nous devrions l'être, entièrement à son service ; car quel est le véritable serviteur pour lequel c'est une chose difficile de connaître la volonté de son maître ?

Je dirai donc aux jeunes : Remettez-vous pleinement et avec une entière confiance entre les mains de votre Sauveur, et Il sera là pour vous guider dans les moments critiques. Si alors Il vous demande de Lui rendre témoignage d'une façon qui pourra peut-être vous être fatale quant aux choses de la terre, vous sentirez sa présence, car Il luttera pour vous et vous donnera la victoire. Ne cherchez pas vos directions du côté des hommes, mais donnez-vous à Dieu et attendez tout de Lui.

Nombreux sont ceux de nos frères qui, dans la dernière guerre, ont été conduits d'une façon merveilleuse et ont fait l'expérience de sa fidélité et de sa puissance et "**Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et éternellement**".

in Christ Seul, Juillet 1939

Extrait de "Pages choisies de Pierre Sommer" (1874-1952) reprises dans Christ Seul Noël 1954-Janvier 1955, pages 7 à 12.

DU SERVICE MILITAIRE A LA NON-RESISTANCE CHRETIENNE

Le témoignage d'un ancien officier de l'armée française

par Pierre Widmer

Depuis plus d'un siècle les Mennonites français ont presque entièrement abandonné leur position traditionnelle de non-résistance et de refus du service militaire. C'est ce qui, dès le début, avait caractérisé le mouvement des Frères Suisses et qui avait conduit les anabaptistes à fuir d'un pays à l'autre en Europe et jusqu'en Amérique afin de sauvegarder leur droit de vivre selon l'Evangile. La dernière demande officielle de reconnaissance du principe de non-participation à la guerre pour objection de conscience présentée au gouvernement par les Mennonites français remonte à l'époque de Napoléon 1er. Le grand empereur les exempta du service dans les troupes de combat. Mais en raison de ses guerres incessantes, il fut de plus en plus difficile de respecter cette exception.

Au XIXe siècle et plus précisément à la veille de la Première Guerre Mondiale, le service militaire était devenu obligatoire pour tous les hommes français âgés de 21 ans. Les Mennonites français acceptèrent cette loi et accomplirent le service militaire à l'instar des autres sans même essayer d'être nommés au transport ou dans le corps médical. Quelques individus isolés essayèrent de préserver leur particularité en servant dans les unités non-combattantes. D'autres se réfugiaient dans la prière, espérant ne pas avoir à se servir de leurs armes, ce qui nous paraît être un comportement franchement faux. Pour

d'autres encore, et nous pensons que c'était la majorité, le service militaire ne posait pas problème, ils l'accomplissaient sans scrupules de conscience.

J'ai moi aussi été élevé dans cette atmosphère. Seuls les membres de la fraternité qui étaient de nationalité suisse et payaient leurs impôts en Suisse étaient exempts du service militaire. Si mes souvenirs sont exacts, il me semble que les membres français de notre Eglise enviaient en quelque sorte les Suisses qui s'en tiraient à si bon compte. Mais il semblerait qu'aucun n'envisageât que cela put être différent. Je crois que nous étions des enfants fort indignes des premiers Mennonites en étant aussi facilement disposés à accomplir le service militaire et à participer sans hésitation à la guerre ou aux préparatifs de guerre ; car après tout, il n'est pas normal de consacrer tant d'années — et les meilleures — à une œuvre de mort.

Cependant, cet état de choses troublait certaines personnes et je savais que certains des frères plus âgés soutenaient l'un ou l'autre mouvement pacifiste, par exemple celui de "l'abolition du crime de la guerre". Je ne me souviens pourtant pas avoir entendu parler de ce problème dans notre Eglise, ni lors d'un culte ni au cours de l'instruction religieuse ; peut-être l'ai-je oublié mais cela m'étonnerait.

Par ailleurs, je me souviens fort bien de nos jeux d'enfants pendant et après la Première Guerre Mondiale. Nous avions vu tant de soldats que la plupart de nos jeux rappelaient la guerre d'une manière ou d'une autre. Dans ces jeux-là, j'étais souvent un commandant, épaulettes et casquette décorées, je rêvais de les recevoir effectivement. Etre officier, un officier de l'armée française, la meilleure du monde : quel bel idéal !

Comment mes sentiments à cet égard changèrent-ils ? Sous quelles influences ? Je ne saurais le dire. J'ai gardé le désir

ardent de devenir officier tout en commençant à douter en mon for intérieur : ce n'était peut-être pas une bonne chose. Je remettais en question l'utilité du service armé et me demandais dans quelle mesure Dieu l'approuvait. C'est sans doute aussi à cette époque que je doutais du bien-être de mon âme et que la question du salut me troublait. A cette époque, je lisais quotidiennement la Parole de Dieu et Dieu œuvrait en moi par sa Parole et son Esprit. Je commençais à comprendre de mieux en mieux l'amour de Dieu pour moi et à découvrir l'horreur du péché dont la guerre est une manifestation particulièrement effrayante. Peu à peu s'affermissait en moi la conviction de l'incompatibilité de mon rêve d'enfant avec une vie chrétienne authentique. Ne pourrais-je jamais être officier ? Il me serait pénible d'y renoncer. Dans mon esprit se livrait une bataille. Je savais que ma conscience me troublerait toujours et pourtant, je souhaitais devenir officier. Quel aboutissement cela aurait-il ?

En 1928 j'entrais à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Besançon et, comme mes camarades, je bénéficiais de la préparation militaire supérieure (P.M.S.) des officiers de réserve. Cependant, ma conscience ne me laissait pas en repos et au bout de deux ou trois mois, j'arrêtai cette formation sous le couvert de ma mauvaise santé et d'études qui me prenaient déjà suffisamment de temps. Ce n'était pas la vraie raison et vous êtes libres de penser que j'ai manqué de courage. Il m'était difficile d'avoir à dire que je ne voulais pas faire le service militaire et je n'étais pas encore décidé à refuser absolument le port des armes, en raison du fait que dans plusieurs écoles normales la propagande communiste était très forte et cherchait à éloigner les normaliens de la préparation militaire supérieure. Je ne voulais donc laisser personne croire que j'étais victime de cette propagande. Quand mes camarades quittèrent l'Ecole Normale, ils étaient devenus officiers. Je les enviais un peu, j'aurais pu être l'un des leurs et porter le bel uniforme...

A l'époque, plusieurs mouvements pacifistes influençaient l'opinion du pays, et je me rappelle avoir participé activement à différentes réunions tenues au nom de la paix. A l'Ecole Normale, on nous avait encouragés à enseigner la paix non pas selon le vieil adage latin : si vis pacem, para bellum (Si tu veux la paix, prépare la guerre) mais en le combattant énergiquement. Sous l'influence d'hommes comme Aristide Briand, les Français apprenaient la maxime inverse : si tu veux la paix, prépare la paix... Les enseignants dénonçaient les horreurs de la guerre et je m'associais de tout cœur à cette campagne de propagande pacifiste. Je ne voulais à aucun prix aider aux préparations de guerre par l'accomplissement du service militaire. Cependant, en tant qu'instituteur je devais enseigner l'obéissance aux lois de mon pays et donner l'exemple ; il me fallait donc accomplir le service militaire. Par ailleurs, je n'avais pas manqué de remarquer que, dans les réunions pacifistes, certains partis se servaient du mouvement pacifiste pour propager leurs propres idées qui étaient tout sauf pacifistes. A Montbéliard en janvier 1934, par exemple, je suis intervenu, lors d'une réunion tenue au théâtre municipal, pour dénoncer ceux qui sous couvert de pacifisme prêchaient la guerre des classes. Je proclamai ma conviction que le seul vrai pacifisme était celui de l'Evangile qui apportait la paix du cœur au moyen de la Parole prêchée de telle sorte que le cœur ne soit plus inspiré par la haine mais par l'amour. La salle bondée de monde, des enseignants pour la plupart, applaudit mon intervention. Nombre de mes amis craignirent que mon discours ne m'apportât des difficultés avec les autorités militaires. Mais ce ne fut pas le cas.

En 1933, je fus ajourné par la commission d'incorporation. En 1934 je fus à nouveau convoqué. J'avais alors 22 ans et je songeais à fonder un foyer, car j'avais le sentiment qu'il fallait le faire quand on est jeune. Le service militaire que je devais

accomplir était un vrai obstacle, un obstacle franchement ennuyeux. Quand le président de la commission envisagea à nouveau de m'ajourner en raison de ma "faible constitution", je lui dis n'avoir jamais été malade. Il grommela quelques paroles inintelligibles puis, à voix haute, annonça : "apte au service des armes". Les dés étaient jetés et je fus soulagé car je n'aurais pas aimé être déclaré inapte une deuxième fois.

Quand au printemps de 1935 j'arrivai à la caserne, j'étais pourtant décidé à faire l'impossible pour ne pas porter d'armes. Je demandai à parler à l'officier et lui expliquai que je voulais être un bon citoyen, et servir mon pays, mais que pour des raisons de conscience je souhaitais ne pas porter les armes. Je demandais donc à être affecté à l'infirmerie de la compagnie composée de simples soldats. Il me répondit que si j'avais le désir de bien servir mon pays, je ne saurais mieux le faire qu'en étant un exemple d'obéissance et en devenant officier puisque j'en étais capable. Il n'y avait pas d'autre issue. De plus, l'examen que j'avais passé pour entrer dans une section de musique, qui est une compagnie non hiérarchisée, révéla que je maîtrisais insuffisamment les instruments à vent et ne saurais y être utile. Je fus donc inscrit au cours préparatoire des candidats d'officiers de réserve. J'étais bien chagriné, je n'avais pas voulu suivre l'enseignement des officiers de réserve et maintenant il me fallait suivre cette voie et le devenir. Que devais-je faire ?

Je retournai dans ma chambrée, tombai à genoux et demandai Dieu de m'aider, de me montrer la voie à suivre. J'avoue et reconnais que si j'avais analysé mes sentiments, mon désir d'obéissance à Christ était aussi empreint de la crainte de devoir aller trop loin. Qu'arriverait-il si délibérément je renonçais à devenir officier, si je refusais de suivre les cours préparatoires ? Je serais immédiatement déconsidéré, on me taxerait de communisme et d'antimilitarisme, de mauvais

Français et j'aurais très probablement des difficultés à poursuivre une carrière d'instituteur. De plus, j'étais sensible à l'estime qui m'était octroyée et je voulais préserver ma bonne réputation, c'eût été terrible de devoir y renoncer. En fait, je refusais nettement de faire face à la situation, je n'étais pas franchement décidé "à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes".

Ayant moi-même connu cette situation, j'ai aujourd'hui plus de compréhension envers ceux qui luttent ainsi contre eux-mêmes sans réussir à en sortir victorieux.

Je reconnais que Dieu a fait preuve d'une grande patience à mon égard et que c'est non sans souffrance qu'il s'est occupé de moi. Je le suppliais de m'éclairer alors que je savais pertinemment qu'il m'appelait à suivre une voie de renoncement et de non-conformité. Mais elle était trop difficile à suivre, c'était au-dessus de mes forces. Je n'étais pas encore suffisamment prêt et ne connaissais pas le secret de la vie en Christ, source de force et de victoire, comptant sur mes propres forces j'étais vaincu d'avance. Mais le Seigneur me soutenait et, sans aucun doute, voyant que je ne pouvais pas suivre le chemin merveilleux et difficile auquel il m'appelait, il me permit d'en prendre un autre. Il me donna une réponse.

A cette époque, la perplexité, l'hésitation et le doute m'amenaient à ouvrir la Parole de Dieu au hasard, je demandais à Dieu de me donner ainsi la réponse dont j'avais besoin, de m'indiquer clairement ce que je devais faire. On peut débattre de la méthode, et l'interprétation de la réponse reçue est toujours à remettre en question : aujourd'hui, je le sais. Mais dans mon incroyance ou plutôt à cause de mon incapacité à obéir et à suivre le chemin que la Parole de Dieu trace clairement au chrétien, il me fallait trouver une échappatoire.

Notre Dieu qui est vraiment un Dieu de patience et de bonté permit que j'ouvrisse la Bible au 17e chapitre de

l'Evangile de Jean. Mes yeux tombèrent sur le 15e verset : "Je ne te demande pas de les ôter du monde, mais de les garder du mauvais". Je répète qu'aujourd'hui je considère cette méthode comme très douteuse et je ne la recommande à qui que ce soit. Je ne raconte pas cet épisode pour prêter argument à une discussion mais pour donner un témoignage personnel aussi fidèle que possible, et c'est ainsi que cela se passa pour moi.

J'étais donc là, à genoux dans ma chambrée, mon esprit à l'agonie, car je devais donner une réponse à l'officier. Ces paroles m'apparurent comme une chance inespérée : Dieu me permettait donc ce que je croyais qu'il ne me permettait plus. C'est le Seigneur Jésus lui-même qui avait prié, disant : Je ne te demande pas de les ôter du monde, mais de les garder du mauvais. Je connaissais fort bien cette page de la Parole de Dieu, je savais que le Seigneur Jésus avait également prié : Ils ne sont pas du monde comme je ne suis pas du monde. Non, je savais ne pas faire partie d'un monde militaire et méchant, je souhaitais seulement que le Seigneur me préserve du mal en ce monde puisque c'est lui qui a désiré que j'y vive ! J'avais toujours considéré la vie monacale comme une fuite ou une évasion devant les responsabilités de la vie chrétienne dans le monde. Je ne voulais pas tomber dans les mêmes travers et adopter l'attitude d'un chrétien retiré du monde. De plus, j'avais lu le très beau livre de Madame de Perrot, Un soldat chrétien : Raymond de Perrot et je rapprochais ce livre de mes rêves de garçon : devenir officier avec l'ardent désir d'être un soldat chrétien comme le fut Raymond de Perrot. Et voilà que Dieu m'ouvrait une voie, le Seigneur intercédait auprès du Père pour moi : Je ne te demande pas de les ôter du monde, mais de les garder du mauvais. Immédiatement je sus que je donnerais une réponse affirmative à mon officier.

Quelques jours plus tard, le colonel m'admit comme candidat aux cours préparatoires à l'Ecole des Officiers de Réserve (E.O.R.) qui avaient lieu dans mon régiment et je changeai de caserne. Je venais de choisir délibérément un chemin que j'avais jugé bon d'éviter sept ans plus tôt quand j'avais refusé de suivre la préparation militaire supérieure. Si mes souvenirs ne me trompent, cela me causait une certaine contrariété d'esprit, j'avais le sentiment d'avoir manqué à mon devoir et d'avoir renversé mon point de vue. Voilà longtemps que j'aurais pu être officier à l'instar de mes camarades. A cause du principe qui soutient une armée, j'avais alors refusé. Maintenant je changeais d'avis et acceptais de le devenir en prenant la petite entrée, moins glorieuse : celle réservée à ceux qui échouent aux examens P.M.S. C'était troublant. Malgré tout, mon rêve de jeune garçon, confirmé je le pense aux souhaits d'une grande partie de ma parenté, était sur le point de se réaliser et je ne doutais pas de ma réussite.

Qu'il soit dit ici que je n'étais pas un candidat E.O.R. extraordinaire (il serait très intéressant de poser aujourd'hui la question à mes instructeurs), j'obtins cependant facilement la faveur de mon supérieur, je ne sais pourquoi. J'étais, me semble-t-il, aimé et apprécié par eux en tant que leader. Ayant un tempérament capable de diriger les hommes, j'étais parfaitement à l'aise dans les exercices de commandement ; cela fut un facteur essentiel de ma réussite. Je n'ai pas dû travailler outre mesure contrairement à certains de mes camarades. Quelques-uns d'entre eux échouèrent quand même aux examens que je passai haut la main à la fin des cours. Cela m'ouvrit les portes de l'école militaire de Saint Maixent. L'admission à Saint-Cyr, comme l'avaient obtenue beaucoup de mes camarades de l'Ecole Normale, eût été plus prestigieuse. Tant pis pour moi, ma promotion me conduisait à Saint Maixent. Là aussi, tout se passa aisément et je fus promu au

rang de second lieutenant de réserve en avril 1936. En raison de mon âge j'avais été appelé pour seulement un an de service, il était prévu que je rentre à la maison à la fin des cours qui coïncida avec le moment où les Allemands réoccupèrent la Ruhr. Nous fûmes gardés sous les drapeaux pendant la période critique, jusqu'en mai 1936.

La situation s'aggrava jusqu'en avril 1938. Je fus mobilisé quand éclata la guerre des Sudètes, on pensait que probablement la guerre était inévitable. Déjà pendant les cours dont j'étais alors chargé, il m'arrivait d'avoir un étrange sentiment d'insécurité, de gêne, de grande détresse devant la perspective d'une prochaine guerre inévitable ; et savoir que moi, un Mennonite, je serais officier et que sans aucun doute je devrais donner l'ordre de tirer me mettait très mal à l'aise.

Je connais tous les arguments que l'on peut invoquer pour justifier ma position, beaucoup ne manquent pas d'y recourir. Ces sophismes ne me satisfaisaient pas et ne pouvaient pas calmer ma conscience troublée. Je me sentais pèlerin et étranger en ce monde, et en même temps étroitement lié à mon pays, à la maison familiale. C'était des liens que je ne pouvais briser et je n'avais pas la liberté de le faire. Ce n'était d'ailleurs pas le seul problème que je devais résoudre. Ce que j'étais en train de vivre en tant qu'instituteur de l'école publique dans les montagnes du Doubs où j'étais stationné avec ma compagnie de 1936 à 1939 me préoccupait terriblement. Je n'avais pas la liberté d'apporter aux jeunes avec lesquels je travaillais ce qui me paraissait indispensable : l'Evangile de Jésus-Christ, mon Sauveur, ce nom unique donné aux hommes pour leur salut, la seule voie de salut pour ces jeunes vies. Que pouvais-je faire ? Je pleurais souvent le soir, après une journée d'école harassante, de cours donnés aux adultes ou d'une rencontre de l'Amicale d'Anciens Elèves de l'Ecole. Ce fut avec ces sentiments, avec cette incertitude, ces problèmes non

résolus que je vécus jusqu'à la guerre. Ce fut le commencement d'un nouveau chapitre de ma vie et de mes expériences.

Août 1939 : mobilisation de la population des zones frontalières. L'angoisse de l'attente : y aura-t-il un autre Munich * ? Non, cela ne peut pas se reproduire. Chacun le sent cette fois : les gouvernements occidentaux ne peuvent pas ne pas réagir une seconde fois. Sur cette vague d'angoisse arrive le mois de septembre et, avec lui, la guerre.

Je suis en Alsace, à l'extrémité de la ligne Maginot et nous travaillons dur pour préparer au mieux le front. Devant nous : le Rhin, barrière imposante mais insuffisante. Déjà l'on parle d'une attaque éventuelle au gaz. Certes, nous ne lançons pas l'attaque, s'il y a bataille, c'est en position de défense. Ma conscience troublée essaie de se satisfaire avec cette vérité : nous ne sommes pas les agresseurs, nous recourons aux armes uniquement pour venir en aide aux petites nations gobées par le monstre et pour prévenir toute agression éventuelle contre notre propre pays.

Cependant, un aspect ne cesse de me tourmenter : l'ordre militaire d'évacuer la population alsacienne. Le long de la frontière, une zone de près de dix kilomètres de large doit être immédiatement et complètement évacuée afin d'éviter que les habitants ne se trouvent pris sous les tirs au cas où les Allemands attaqueraient. Dépourvu de tout pouvoir je contemple le spectacle déchirant de l'exode. Souvenir inoubliable ! Oh ! La triste marche de ces milliers et milliers de gens qui emportent le strict nécessaire pour aller vivre qui sait où, pour qui sait combien de temps. Chaque personne a droit à trente kilogrammes de bagages. Oh ! Le spectacle déprimant de ces mères et de ces enfants partant avec les vieillards — les hommes ayant été mobilisés — obligés de tout quitter et de s'arracher de leurs racines et du foyer qu'ils aimaient, à cause de la guerre !

(*) Munich : Accords du 29.09.1938 qui avaient permis à la suite de promesses faites par Hitler à la France et à l'Angleterre, d'éloigner la guerre.

Oh ! Combien j'aimerais être en mesure de les aider, faire preuve de bienveillance à leur égard ! Mais que puis-je faire ? Je suis un officier et je n'ai pas le temps de m'occuper d'eux. Pourtant, je me sens davantage fait pour ce genre de travail que pour celui de soldat ! Il me semble qu'il ne serait pas moins nécessaire de s'occuper de ces personnes que d'user mes forces pour trouver les endroits adaptés aux mortiers (lance-bombes) dont je suis chargé. Pour des raisons tout à fait incompréhensibles, il faut constamment trouver de nouveaux endroits. Il me semble qu'il vaudrait mieux réserver mes forces pour une œuvre d'amour et de paix plutôt qu'à la préparation de positions de tir qui ne serviront peut-être jamais (cette supposition se révéla juste par la suite). Il y a suffisamment de gens qui répondent à l'appel de la violence ; je suis un étranger au milieu d'eux...

Durant toute cette partie de la guerre, pendant l'hiver de 1939-1940, je souffre beaucoup en découvrant le manque de retenue de tant de soldats, manque contre lequel les supérieurs luttent sans grande efficacité. L'alcoolisme de l'armée m'attriste profondément, l'indécision des chefs m'inquiète ; j'ai l'impression qu'une catastrophe inévitable plane au-dessus de nous ; mais lorsque j'en ouvris mon cœur au capitaine il me menaça, mi-figue mi-raisin, de la cour martiale. Cependant, j'étais persuadé que tout n'allait pas au mieux. Les heures d'instruction dont je suis chargé de temps en temps et que je donne à divers endroits, confirment mon impression. J'aimerais tant participer à une œuvre de paix !

Arrive le 10 mai 1940 et l'attaque brutale des Allemands sur les Pays-Bas, la Belgique et la France. Après avoir entendu les nouvelles à la radio (je suis à Valdahon et suis venu passer une nuit à la maison) je suis horrifié et frappé de consternation.

Quelques jours plus tard, je suis en Alsace, au bord du Rhin dans la forêt de la Hardt. Le matin, les avions passent par vagues successives au-dessus de nos têtes. Il est parfaitement inutile de tirer sur eux avec nos armes d'infanterie. Soudain, un sentiment intense de révolte monte en moi : ils ne nous attaquent pas nous, les soldats qui sommes prêts à nous battre, mais nos femmes, nos enfants, nos parents, nos amis, nos villages, nos écoles, nos foyers... Et moi aussi je veux faire quelque chose pour les en empêcher. Je saisis l'artillerie, la met en position de feu sur son pied ; je vise et tire... Je tire mais la charge ne part pas : la machine s'enraye, impossible de faire feu. Et me voilà, la révolte au cœur avec une arme inutile à la main. Dieu me parle. Il ne m'est pas donné d'utiliser ces armes de guerre pour accomplir la justice selon les hommes.

Six mois plus tard, lors des derniers jours de la campagne française, je suis fait prisonnier avec toute l'armée. Quel désastre ! Pendant cinq ans j'allais connaître la captivité. Prisonnier pendant cinq ans ! En 1935, j'avais craint d'aller en prison, j'avais reculé devant cette perspective, je refusais le déshonneur que peut entraîner l'amour du Christ et la fidélité à l'Evangile. Maintenant, je n'avais plus le choix : j'étais prisonnier et j'allais le rester pour longtemps. J'aurais tout le temps pour méditer sur ma situation, ma conduite et l'enseignement de la Parole de Dieu.

Les cinq années suivantes, au milieu de la détresse, j'ai eu l'occasion de proclamer Jésus-Christ à mes camarades d'infortune. Notre vie fut rapidement organisée. En juillet nous avons célébré un premier culte au cours duquel je témoignai de mon Sauveur. Ce témoignage fut entendu par plusieurs qui plus tard acceptèrent le Seigneur Jésus-Christ comme leur Sauveur. Pendant toute la période de captivité j'ai eu la joie, seul ou avec d'autres pasteurs, d'enseigner l'Evangile à des cama-

rades. Quelle joie de pouvoir conduire des âmes à Jésus-Christ au milieu de l'adversité et de réaliser jour après jour qu'Il est vivant, fidèle et puissant. Dans ce travail je me sens à ma place, une place à laquelle Dieu me veut. Ma conviction s'affirme et est définitive : je suis et ne saurais être autre chose qu'un disciple de Jésus-Christ et de son Evangile de paix.

Peu à peu je vois et comprends clairement que ma position de chrétien, d'enfant de Dieu, signifie nécessairement que je ne suis qu'étranger et pèlerin sur terre. Il ne me faut plus prendre des armes pour défendre par mes propres forces une patrie terrestre à laquelle je reste attaché mais envers qui j'ai d'autres devoirs. Je n'ai pas à recevoir d'ordre d'un général de service, je ne suis pas un citoyen de cette terre mais un citoyen des cieux. Je ne dois pas poursuivre le métier des armes qui, à l'évidence, est en flagrante contradiction avec cette Parole. Je dois faire un service d'amour et de consolation au nom de Christ. C'est ainsi que je serai un bon citoyen.

Lorsqu'on parle de totalitarisme dans d'autres pays, je m'étonne que personne ne remarque combien la France a été et est totalitaire : elle n'admet aucune exception, tout citoyen homme est tenu de sacrifier au dieu de la guerre, même contre sa conscience. Je m'étonne de ce que les Eglises, toutes les Eglises, la mienne aussi, ont allègrement accepté cet état de fait et le trouvent naturel et bon. Oh ! Les Eglises chrétiennes, vous aurez à rendre compte ! N'avez-vous pas accepté de bon cœur que règne sur vous la loi de Mars dieu de la guerre, plutôt que celle du Christ et de sa Parole ? N'avez-vous pas par vos paroles professé être disciples du Christ et, dans les faits, accepté toutes les doctrines humaines relatives à la place de l'homme sur la terre ? N'acceptez-vous pas que l'on prenne les armes pour défendre un territoire simplement parce que c'est une conception humaine et parce que vous manquez de foi en Dieu et ne le croyez pas capable de recourir à d'autres

moyens pour défendre votre héritage terrestre ? Jusqu'à présent n'avez-vous pas prétendu croire que chaque guerre était une guerre sainte, uniquement pour justifier votre position ? N'avez-vous pas donné votre bénédiction à tous les conquérants de la terre ? Oh ! Eglises chrétiennes, êtes-vous vraiment de Christ ?

Quand je lis la Parole : "Ils ne sont pas du monde comme je ne suis pas du monde" (Jean 17:16) ou : "Car le Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple afin que vous suiviez ses traces" (1 Pierre 2:21), ou encore : "Si l'amour est parfait en nous, alors nous sommes pleins d'assurance au jour du jugement parce que notre vie dans ce monde est semblable à celle de Jésus-Christ" (1 Jean 4:17), je suis obligé soit de renoncer à être chrétien tel que Dieu le désire soit de conformer ma conduite à ces vérités afin d'être vraiment un chrétien. Je ne vois pas comment je pourrais être comme Christ dans le monde et le suivre alors que je porte des armes et suis prêt à tuer. Mais je me souviens de sa Parole : "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il renonce à lui-même et prenne sa croix chaque jour, et qu'il me suive" (Luc 9:23). Là, je suis au cœur de la folie de la croix incompréhensible au monde, inacceptable pour tant de personnes qui se disent chrétiennes mais c'est la puissance de Dieu. Il est clair qu'en choisissant cette folie, le monde me condamne d'avance. Mais je préfère être du côté de Dieu, non pour être sauvé par mes bonnes œuvres mais parce qu'Il m'a sauvé par grâce, qu'Il m'a racheté à un grand prix afin que je puisse lui appartenir et être un enfant de paix dans le monde, un disciple du Prince de la paix et non un serviteur de Mars.

Mû par ma loyauté j'ai essayé d'être un enfant de paix, les armes à la main, non pour attaquer d'autres gens mais pour défendre les miens. Je n'ai pas réussi. Maintenant, je veux compter sur Dieu et lui laisser le soin de nous défendre, mon

peuple et moi-même, comme Il l'a promis. Dans sa Parole Il dit aussi : "Ne sois pas juste à l'excès, ne te fais pas trop sage" (Ecclésiaste 7:16) et c'est pourquoi je suis prêt à accepter, pour servir mon pays, toute demande à laquelle ma conscience peut souscrire, toute demande au travers de laquelle tout homme de bonne volonté peut reconnaître que c'est là un disciple de Jésus-Christ qui est à sa place, toute demande dont je peux être sûr que Dieu l'approuve (2 Timothée 2:15).

Septembre 1948

Le texte n'existant plus en français Lydie Hege a traduit ce texte à partir de la version allemande, avril 1992.

ECHOS ET NOUVELLES

ET L'ON N'APPRENDRA PLUS LA GUERRE...

par Pierre Widmer

"**... Il sera le juge d'un grand nombre de peuples, l'arbitre de nations puissantes, lointaines. De leurs glaives, ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes ; une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on n'apprendra plus la guerre. Ils habiteront chacun sous sa vigne et sous son figuier, et il n'y aura personne pour les troubler ; car la bouche de l'Eternel des armées a parlé**" (Michée 4:3-4).

Le problème de la guerre et de la participation à la guerre est certainement l'un de ceux qui, depuis quelques décades, tourmentent le plus les chrétiens authentiques et les hommes de bonne volonté en général. Et l'on peut noter, en plusieurs Eglises, non seulement les traces de ce tourment, mais les signes certains d'une évolution profonde de l'opinion à l'égard de cette question.

OU EN SONT LES EGLISES ?

L'Eglise Réformée de France, par exemple, traditionnellement hostile aux objecteurs de conscience jusqu'à la guerre de 1939-45, a vu se manifester en son sein, depuis la libération, une activité remarquable des opposants à la guerre. Sous l'impulsion principalement, semble-t-il, d'hommes tels que Daniel Parker, l'Eglise Réformée en vint même, en son Synode National de 1948 (29-31 mai), à Grenoble, à voter une

Déclaration, publiée par le "Christianisme au XXe Siècle", organe officiel de l'Eglise (N° du 10.06.1948), et contenant entre autres ces paroles, vraiment significatives :

"**... Nous reconnaissons que la guerre est toujours une manifestation du péché des hommes et de l'échec de leur justice** ;

Nous déclarons garder la pleine communion de l'Eglise avec ceux de nos membres qui refusent tout usage de la violence ;

Et nous demandons que l'Eglise veille à ne pas se laisser séduire par les conformismes nationaux...".

Combien les Philippe Vernier, les Jacques Martin et autres prophètes de l'Eglise Réformée, qui ont souffert la prison, il y a bientôt 20 ans, et le mépris de beaucoup de leurs coreligionnaires à cause de leur position d'objecteurs de conscience ont dû être réjouis par une telle déclaration ; mais peut-être pas sans une certaine amertume.

Et l'on n'en veut pas rester là. "Le Christianisme au XXe Siècle" du 19 mai 1949 publie un nouvel et ardent appel de Daniel Parker, estimant insuffisante la Déclaration de l'an dernier, et considérant comme indispensable que le prochain Synode étudie à nouveau la question et "exprime ses conclusions en un message très net, témoignage qui puisse être compris par l'homme de la rue". Son article est intitulé : "Il faut que le prochain synode des E.R.F. prenne position".

De son côté, l'**Eglise Luthérienne** est travaillée par ce douloureux problème. "L'Ami Chrétien des Familles", organe des Eglises Luthériennes du Pays de Montbéliard, N° de mai 1949, lance une vaste "Enquête sur la Paix", d'après le référendum de "Notre Chemin", avril 1949. Sans préjuger des réponses qui seront faites par les lecteurs aux quatre questions

posées, nos contacts avec bien des pasteurs et des membres de l'Eglise Luthérienne nous permettent d'affirmer que c'est une grave préoccupation pour beaucoup de savoir si le chrétien peut et doit participer à la guerre et à sa préparation.

Il n'est pas jusqu'à l'**Eglise Catholique** Romaine, dont on connaît pourtant la traditionnelle et solide position, et qui a mérité les véhémentes critiques de tant de non-chrétiens par "l'alliage du sabre et du goupillon", qui ne soit actuellement le siège de fermentations intérieures à ce sujet. D'ailleurs, il y a longtemps déjà que le vieux et fougueux prophète du pacifisme, Marc Sanghier, a donné le branle. Et cela n'a pas eu le don de plaire beaucoup aux sphères supérieures de la hiérarchie. Il eut à l'apprendre à ses dépens. Mais il se soumit et continua, dans la mesure de liberté qui lui était ainsi laissée, à semer, en particulier par "L'Eveil des Peuples", la semence de la compréhension entre les hommes et de l'amour au lieu de la haine. Il ne fut pas sans disciples.

Récemment, un jeune objecteur de conscience catholique, Jean-Bernard Moreau, vient d'être condamné à un an de prison ferme (c'est-à-dire sans sursis), parce qu'il entend être fidèle à l'Evangile de paix et d'amour de Jésus-Christ, auquel il est peu à peu venu par les Ecritures. Nous ignorons s'il a pu être, peu ou prou, en rapport avec Marc Sangnier.

Selon une information de D. Parker, "le R.P. de Soras, de l'Action Populaire Catholique, vient de publier sous le titre "Service militaire et conscience catholique", un petit livre pourvu du "Nihil obstat" et de "l'Imprimatur", qui est le signe d'une nouvelle attitude catholique en face du problème de la guerre. D'après lui, les catholiques sont fondés à refuser, dans certaines conditions, même la participation aux "guerres justes".

Et l'association "Pax Christi" donne aussi tout récemment l'information suivante : "Il y a quelques semaines, le P. Cordovani signalait dans "l'Observatore Romano" un nouveau paragraphe paru dans les récentes "Institutions de droit ecclésiastique" de Mgr Ottaviani, l'un des plus proches collaborateurs du Pape. Il est intitulé : "Bellum est omnino interdicendum" (la guerre doit être absolument interdite). Et il montre que la guerre moderne est immorale, qu'elle se distingue substantiellement de celles d'autrefois, et qu'aucun des arguments mis en avant pour la légitimer ne s'applique à la guerre d'aujourd'hui" (Cf. Christianisme au XXe Siècle, 19 mai 1949).

Sans doute est-il inutile d'ajouter que, parmi les hommes de bonne volonté épars à travers le monde, de nombreuses associations se sont créées en faveur de la défense, de la protection, de la sauvegarde, de l'édification de la Paix. Mouvements divers par leur origine, leur organisation, leur recrutement, leurs buts exprimés ou cachés. Il est impossible d'en présenter ici seulement quelques-uns parmi les principaux. Et tout le monde a entendu parler des immenses et récents congrès mondiaux de New-York et de Paris en faveur de la paix. Tout cela n'intéresse d'ailleurs pas directement notre propos qui a trait essentiellement à "l'Eglise et la Paix".

OU EN EST NOTRE EGLISE ?

On nous pardonnera d'écrire "notre Eglise" au lieu de "nos Assemblées mennonites" ; il s'agit seulement pour nous de bien marquer ainsi que nous avons une commune confession de foi, celle de Dordrecht (21 avril 1632), acceptée le 4 février 1660 à Ohnenheim par nos églises d'Alsace, et depuis lors adoptée par la plupart de nos Assemblées, dans les divers pays où elles ont essaimé.

Théoriquement, notre position vis-à-vis de la participation des chrétiens à la guerre est déterminée par cette Confession de foi, en particulier son article XIV concernant la vengeance. Encore n'est-il pas inutile de le reproduire ici :

"**En ce qui concerne la vengeance ou le pouvoir de résister à ses ennemis avec l'épée, nous croyons et nous confessons que le Seigneur Jésus a interdit à ses disciples toute vengeance et toutes représailles** (Matth. 5:39-44 ; Rom. 12:19). **Il leur a ordonné de ne rendre à personne le mal pour le mal, ni injure pour injure** (1 Pierre 3:9) ; **de remettre l'épée dans le fourreau ou, comme ont dit les prophètes, d'en forger des hoyaux** (Esaïe 2:4 ; Michée 4:3). **Si donc nous voulons suivre son exemple et sa doctrine, il ne nous est pas permis d'offenser notre prochain, ni de lui faire du tort. Nous devons, au contraire, chercher à lui procurer tout le bien possible et à assurer son bonheur éternel. S'il le faut, nous devons être prêts, pour le nom de Jésus, à fuir d'une ville ou d'un pays dans un autre et à souffrir la perte de nos biens plutôt que de faire nous-mêmes le mal. Si l'on nous frappe sur une joue, nous devons présenter l'autre et non pas rendre des coups et nous venger nous-mêmes. Nous devons prier pour nos ennemis, s'ils ont faim, leur donner à manger, s'ils ont soif, leur donner à boire** (Rom. 12:20), **et ainsi les éclairer et les convaincre par nos bienfaits. En un mot, nous devons faire le bien, nous rendant recommandables à la conscience de tous les hommes devant Dieu et accomplissant la loi de Christ : "Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même"** (Matth. 7:12)."

Une telle confession de foi méritait bien aux Mennonites d'être connus dans l'Histoire sous le nom de "Chrétiens sans

défense" (Wehrlosen Christen) et c'est aussi ce nom que retient leur martyrologe (17e siècle) qui dépeint les souffrances et la mort de tant de ces paisibles gens qui, pour l'amour de Jésus, leur Sauveur, ont préféré tout supporter plutôt que de renoncer à leur foi. **Les Assemblées Mennonites sont donc, historiquement, une église de non-participants à la guerre, d'objecteurs de conscience, la non-violence étant l'un de leurs principes fondamentaux. Mais qu'en est-il réellement de nos jours ?**

Pratiquement, depuis le temps de la Convention Nationale et de Napoléon 1er, date de leurs dernières interventions connues auprès du Gouvernement français pour obtenir une dispense du service militaire, nos Assemblées mennonites françaises ne sont plus vraiment fidèles à leur tradition de non-résistance chrétienne. Certes, au cours du XIXe siècle, des centaines, sinon des milliers d'entre les Mennonites français, s'expatrièrent afin de sauvegarder, en Amérique, leur droit à ne pas prendre les armes contre leur conscience ; et c'est ce qui amena un tel affaiblissement de nos communautés, saignées à blanc, parfois. Mais justement ceux qui restèrent, pour quelque raison que ce soit, ce furent ceux qui acceptèrent de se soumettre, dans ce domaine, aux exigences de l'Etat moderne. Et depuis l'institution du service militaire obligatoire, les Mennonites français ont, comme tous les citoyens, répondu à la convocation sous les drapeaux ; ils ont accepté de porter les armes ; ils ont préparé la guerre ; ils ont fait la guerre.

Il y a là un aspect de la soumission aux autorités, chère aux diverses églises nationales, et qui est inscrite aussi dans notre Confession de foi, mais dans ses limites bibliques : "...nous devons les honorer, leur être soumis, leur obéir, lorsque ce qu'elles nous demandent n'est pas contraire à la Parole ou à la volonté de Dieu..." (Article XIII). Cf. Actes 4:19. Mais les Mennonites ont toujours senti, plus ou moins claire-

ment suivant le degré de leur vie spirituelle que le service des armes n'est pas bien en accord "avec la Parole et la volonté de Dieu". Ils se sont toujours senti plutôt mal à l'aise sous l'uniforme guerrier, et beaucoup d'entre eux ont essayé de servir leur patrie terrestre d'une manière plus compatible avec leur conviction, soit dans les unités non-combattantes, soit dans les troupes sanitaires. C'est peut-être là, cotte mal taillée ; mais cela a au moins le mérite de l'initiative individuelle essayant de faire passer la foi dans la vie.

Les expériences de la dernière guerre ont amené plusieurs d'entre eux à la pleine conviction que le seul véritable chemin pour un enfant de Dieu, dans ce domaine comme en tous les autres, c'est celui de l'amour agissant, préférant souffrir plutôt que faire souffrir, et n'ayant qu'un but : le salut éternel du pécheur, non sa mort violente pour en être préservé. Si les églises mennonites françaises n'ont donc pas encore retrouvé leur place d'église tout entière professant la non-violence au prix de sa tranquillité et de sa vie, elles sont pourtant en train de redécouvrir leur vocation. Il en est de même en Allemagne, en Hollande, en Suisse, où beaucoup sont préoccupés de ces choses. Quant aux Mennonites américains, plus de la moitié d'entre eux ont soigneusement gardé la pratique de la non-résistance chrétienne et obtenu du Gouvernement américain la reconnaissance de leur droit et l'organisation de Camps de service civil. La voie est ainsi tracée pour nous.

in Christ Seul N°6 - Juin 1949, pages 8 à 10.

A PROPOS DE L'OBJECTION DE CONSCIENCE

par Pierre Widmer

"Tous les journaux ont parlé des arrestations successives de Garry Davis, premier "citoyen du monde", devant la prison du Cherche-Midi où, par sa seule présence, il voulait témoigner de sa solidarité avec un objecteur de conscience actuellement emprisonné... Cette manifestation, à laquelle se sont associés plusieurs jours de suite des hommes venus de différents milieux, était une protestation contre la détention de cet objecteur et avait aussi pour but d'amener le Gouvernement à étudier les modalités d'un service civil permettant à ceux qui refusent — en toute conscience — de porter les armes, de s'acquitter cependant de leur devoir envers l'Etat.

Nos lecteurs auront remarqué que, parmi les manifestants emmenés à un poste de police (où ils ont été détenus pendant 24 heures), se trouvaient quelques-uns de nos amis, les pasteurs Roger, Theiss, Trocmé, MM. D. Parker et Hammel, et d'autres protestants. Les uns et les autres ont été fidèles à des convictions souvent exprimées, estimant que les paroles ne suffisent pas et qu'il y a des circonstances où l'action personnelle doit suivre la parole. Tous ont fait, dans cette circonstance particulière, ce qu'ils étaient convaincus que Dieu leur demandait. C'est pourquoi, même si nous ne partageons pas toutes leurs convictions, même si peut-être nous ne les approuvons pas et ne croyons pas à l'efficacité de pareilles manifestations, nous devons tâcher de les comprendre et respecter leur attitude. L'heure est trop grave, les conflits trop redoutables et les menaces de guerre trop évidentes pour que

tout ce qui est tenté en vue de la paix, tout ce qui peut être fait, ne soit pas, dans son inspiration, respecté par ceux et celles qui se réclament de Jésus-Christ, le "Prince de la Paix".

Extrait du "Christianisme au XXe Siècle" (06.10.1949) organe officiel de l'Eglise Réformée de France.

Nous avons pensé que les renseignements et commentaires ci-dessus intéresseraient nos lecteurs. Nous sommes persuadés que les Mennonites français ne se désintéressent pas de ce problème. Et nous voulons espérer qu'ils sauront eux aussi, quand Dieu les en pressera se compromettre pour le Prince de la Paix.

Jeunes Mennonites, savez-vous que le Ministre de la Guerre a refusé jusqu'ici de s'intéresser à l'établissement d'un statut du service civil pour objecteurs de conscience parce qu'il est persuadé, en particulier, que cela n'intéressera qu'une infime minorité de recrues ? Le saviez-vous ? Et que faites-vous pour le détromper et lui faire prendre en considération ce problème ?

Savez-vous aussi que c'est pour vous un droit de demander, pour une raison valable, votre changement d'affectation ? Qu'attendez-vous pour adresser au Ministre la demande d'être versé au "Service Civil" dès qu'il sera organisé, et cela, pour motif de conscience ? Il en dépend de vous aussi que justice soit obtenue. Et même s'il faut n'être "pas très bien vu" à cause d'une telle demande, qu'est-ce que cela ! Mais surtout, que votre témoignage soit sans fissure, et que tous, autour de vous, puissent reconnaître que vous êtes des enfants de paix, des enfants de Dieu.

in Christ Seul N°10 - octobre 1949, pages 9 et 10.

QUE FERIEZ-VOUS SI ?...

REPONSE D'UN OBJECTEUR DE CONSCIENCE

par John Yoder

"Si quelqu'un te frappe sur la joue droite...
— **présente-lui aussi l'autre** ;
Si quelqu'un veut plaider contre toi pour prendre ta tunique...
— **laisse-lui encore le manteau** ;
Et si quelqu'un veut te contraindre à faire un mille avec lui...
— **fais-en deux**"
(Matthieu 5:39-41).

"Si donc ton ennemi a faim...
— **donne-lui à manger** ;
et s'il a soif...
— **donne-lui à boire...**
Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais triomphe du mal par le bien"
(Romains 12:20-21).

I. Vous me demandez : "Que feriez-vous...

— si un maniaque attaquait votre famille ?
— si l'ennemi occupait votre village ,"

Vous me posez la question parce que vous avez appris qu'en tant que chrétien, je ne peux faire partie d'un système militaire qui m'apprendrait à tuer mon prochain, et me commanderait de le faire. Et vous me la posez afin de me montrer que je me trompe en refusant de défendre ceux qui me sont chers.

Ne vous étonnez donc pas de ce que j'aie préparé cette réponse à l'avance. Car votre question est une réaction nor-

male. Le problème de la défense violente dont elle relève, résume toute la discussion du pacifisme biblique, de quelque forme que ce soit.

Je vais vous répondre dans les pages qui suivent. Ce ne seront pas des arguments qui vous convaincront, ni des prédications amères et pharisaïques. Je veux faire un effort sincère pour analyser la question que vous posez et essayer de m'en approcher de plusieurs côtés. J'espère rendre ainsi ma position plus claire, de même que son rapport avec la vie et la pensée chrétiennes. Veuillez lire ces pages dans le même esprit de recherche de la compréhension.

Je répondrai en plusieurs parties qui n'auront ni la même importance, ni la même profondeur, ni la même finalité, mais qui toutes relèvent des deux mêmes questions : Quelle est la volonté de Dieu ? Est-ce que je veux la faire ? Vous verrez ainsi que le pacifisme biblique ne s'explique qu'en se référant aux vérités fondamentales de la révélation chrétienne. Il n'est nullement une interprétation particulière à quelque esprit prophétique.

Ce fait est important pour la discussion qui va suivre ; car quoiqu'il soit souhaitable pour le chrétien de comprendre et de défendre sa foi, ce n'est néanmoins pas l'argument qui est primordial. Quelle que soit ma position, elle est fausse si elle n'est pas une expression de l'Amour de Dieu. Si, dans la discussion, je cherche à tout prix à faire triompher mon argument, et que par la suite j'en vienne à ne plus aimer mon interlocuteur, j'ai perdu ce qui était vrai de ma position, advienne que pourra de l'ergotage. La preuve finale de l'exactitude de ma position, ce n'est pas que je puisse la défendre, mais que, avec Dieu, je puisse la vivre : et que cette vie puisse manifester Son Amour dans le monde en détruisant les causes et en guérissant les effets du péché.

Nous ne trouverons pas la réponse en cherchant dans la Bible un verset isolé, qui dise de façon simple et directe : "Tu ne feras point le service militaire", ou "tu ne défendras point ta famille". Nous chercherons plutôt à discerner quels sont les principes généraux de la volonté de Dieu pour le monde. La question s'éclaire déjà quand on commence ainsi. La non-résistance alors apparaîtra dans son rapport avec l'Evangile tout entier, comme un des éléments fondamentaux de la philosophie chrétienne de la vie. La manifestation de l'Amour de Dieu dans le monde remplacera notre désir de trouver des réponses préfabriquées ; et alors les réponses seront plus vraies, parce qu'elles seront basées, non sur des théories, mais sur un fait : l'Incarnation de l'Amour.

II. "Que ferais-je si... ?"

Tout d'abord, il s'agit d'éviter le piège qui consisterait à entamer le problème à l'envers. Car il ne doit pas être question de ce que je ferais, mais de ce que je devrais faire dans tel ou tel cas. Nous devons donc nous occuper, non de prédictions, mais de la question morale. Je dois admettre mon humanité, ma faiblesse. Ce qu'il m'arriverait de faire ne pourrait en aucun cas être normatif pour savoir ce qu'il m'aurait appartenu de faire, en tant que chrétien.

Comment, alors, le découvrir ? Pour le chrétien, il n'y a qu'un moyen : seule la volonté de Dieu peut avoir dans sa vie la force de ce "doit", et c'est par là, et par là seulement qu'il faut commencer. Cette volonté, nous la trouverons en partie dans le monde qui nous environne ; en partie dans notre intelligence ; mais nous ne la trouverons jamais dans son intégralité qu'en Jésus-Christ. Cela veut dire que nous étudierons la Bible pour y trouver la réponse. Ce qu'elle dit de Jésus et de la défense de soi paraît assez clair. "Je vous dis de ne pas résister au méchant. Au contraire, si quelqu'un te frappe sur la

joue droite, présente-lui aussi l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre toi pour prendre ta tunique, laisse-lui encore le manteau ; et si quelqu'un veut te contraindre à faire un mille avec lui fais-en deux... Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent" (Matthieu 5, V. Synodale, 1949).

Vous m'avez demandé si je protégerais ma famille. Voici l'exemple de Celui qui, plus que tout autre être humain, aurait mérité d'être protégé : "Alors ceux qui étaient avec lui, voyant ce qui allait arriver, lui dirent : "Seigneur, frapperons-nous de l'épée ?" ; et l'un d'eux frappa le serviteur du grand prêtre, et lui emporta l'oreille droite. Mais Jésus, prenant la parole, dit :"Arrêtez un moment !..." et, ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit" (Luc 22). "Crois-tu, dit Jésus, que je ne pourrais pas invoquer mon Père, qui me donnerait aussitôt plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accompliraient les Ecritures, d'après lesquelles il faut que tout ceci arrive ?" (Matthieu 26).

Si Jésus nous montre, par Sa mort, une telle attitude envers la possibilité de défense, et si Son Père, pour être fidèle à Soi-Même, n'intervint pas, mon attitude envers la défense violente de moi-même ou des miens ne peut être autre que ce même renoncement.

Que ferais-je ? Quoi que je fasse, il est clair, par l'exemple de Dieu Lui-même, que je ne dois rien faire qui soit infidèle à Sa volonté, à Sa nature, et à Son amour qui agit en moi.

III. Que ferais-je si... ?

Tous mes actes doivent être régis par ce que je sais en tant que chrétien, si toutefois je le suis, de la portée morale de l'éternité. Le problème de la défense n'en est pas excepté. La sphère la plus importante dans laquelle vit le chrétien, est celle de son obéissance à Dieu, celle dans laquelle il prend ses

décisions morales. Ce qui signifie qu'avant de résoudre la question posée ci-dessus, nous devons d'abord rappeler les plus grandes vérités impliquées.

Une de celles-ci est le fait que nos actes dans cette vie importent pour l'éternité. Etre du ciel ou de l'enfer, d'après ce que nous faisons de l'amour de Dieu dans cette vie, paraît à certains être une idée périmée, une conception désuète ; mais si nous ne l'acceptons pas, nous ne comprendrons jamais la possibilité, ni de la bonté de Dieu, ni de notre libre-arbitre. Si notre choix est libre, cela signifie que nous pouvons choisir de désobéir à Dieu, et si Dieu n'est que Bonté, ce choix nous séparera de Lui. Si un individu refuse l'invitation qui lui est offerte par Christ de mettre fin à cette séparation d'avec Dieu, par la repentance, la foi et l'obéissance, alors — pour autant que l'individu reste libre et que Dieu reste bon — cette séparation ne peut que durer. L'enfer n'est pas autre chose que cette séparation. De même, dans le cas du chrétien, le ciel, cette union éternelle qui commence sur la terre, procède également de la fidèle bonté de Dieu, et de cette liberté que nous avons d'accepter la grâce de la réconciliation.

Ceci acquis, revenons à la question. Supposons que je sois chrétien, et que l'attaquant ne le soit pas — puisqu'il m'attaque — quelles sont mes possibilités ?

Je peux faire tout mon possible afin de l'empêcher de me nuire, jusqu'à le tuer, si nécessaire : alors je serais coupable non seulement d'un péché, et d'avoir fait violence à l'amour de Dieu, mais encore de mettre fin à sa vie, le condamnant à la mort éternelle en lui dérobant toutes possibilités de se repentir. J'aurais détruit non seulement la vie de son corps, mais également celle de son esprit.

Ou bien :

Je pourrais lui montrer l'amour de Dieu qui souffre, qui pardonne ; cet amour qui est possible dans ma vie à cause de ce qu'il a fait dans celle de Christ. J'essaierais de le convaincre, de le détourner sans violence ; mais si une vie doit être perdue, ce devrait être la mienne ; si le mal doit se commettre, je le souffrirais. Ainsi ma vie, tout en étant perdue, serait sauvée et admise dans la communion éternelle. L'attaquant survivrait ; peut-être pour se repentir, peut-être même pour être touché par le témoignage de mon amour ; mais, quoi qu'il advienne de lui, je ne serais pas coupable d'avoir décidé de son sort. Que ferais-je donc ? Une partie de la réponse est simplement de poser une autre question : Lequel est préférable, du point de vue chrétien : qu'on m'envoie au ciel ou que j'envoie l'autre à la perdition ?

IV. Que ferais-je si... ?

Pensons un peu plus sérieusement à toute cette idée de "protection". Qu'est-elle enfin ? On emploie le terme comme si son sens était évident, mais il ne l'est pas, et c'est ce que nous allons illustrer à nouveau à propos de la "protection" de ma famille.

D'abord, disons que "protéger" ou "défendre" signifie arrêter le danger, s'opposer au mal. C'est assez simple semble-t-il. Mais la question cachée subsiste : Que voulons-nous dire par "le danger", "le mal" ?

— "Ce qui nous attaque, évidemment", dit quelqu'un.

Mais que peut-on nous faire ? On peut blesser, détruire, piller ou même tuer. Ce sont là de vrais dangers, certes, mais il en est de pires. Et c'est ici que le chrétien commence à répondre à la question de la défense. La perte de son confort, ou de ses biens, ou même de sa vie, n'est pas le plus grand mal que

peut souffrir le chrétien : selon les critères de bien des hommes, rien n'est plus précieux, aucune perte ne saurait être pire ; mais pour lui, ce qui importe le plus, c'est Dieu et Sa volonté. Le vrai chrétien n'a pas de but plus élevé ni plus exigeant que de suivre ce Dieu et de Lui obéir — c'est en cela qu'il est chrétien — et n'importe quelle perte, même celle de sa vie, il est prêt à l'accepter si elle est impliquée par son appartenance à Dieu. "Certainement, je considère tout cela comme une perte, en regard de ce bien suprême : la connaissance de Jésus-Christ, mon Seigneur, pour qui je me suis privé de tous ces avantages. Oui, je les considère comme des balayures..." (Philippiens 3).

Donc, le plus grand mal qui puisse arriver au chrétien (et à toute autre personne, en réalité, mais seul le chrétien s'en rend compte) est la rupture du lien de foi et d'obéissance qui l'unit à son Dieu. Pour devancer ce mal et préserver ce lien, sa vie doit être régie par l'amour de Dieu. Cet amour ne rend point le mal pour le mal, il accomplit le "second mille" — plus et mieux qu'on ne lui demande (Matthieu 5) — il pardonne septante fois sept fois. Et il nous faut admettre que ceci peut coûter quelque chose, peut entraîner des pertes, jugées selon les critères courants. Le chrétien, ainsi, court volontairement le risque de ces pertes, de moindre importance pour lui, pour se défendre du mal le pire qui soit, la rupture du lien avec Dieu. Et la meilleure défense pour le chrétien, dans le sens chrétien du mot, est la fidélité absolue à la volonté de Dieu, qui est l'Amour, qui est la non-résistance.

Vous voyez déjà sous quel angle nouveau, nous apparaît maintenant la question que nous avions posée au début, relative au fait de désobéir à la loi d'Amour pour défendre ma famille. Toute défense caractérisée par la haine serait le plus grand mal que je pourrais m'infliger ; du point de vue chrétien elle ne serait même pas une défense. Et quant aux membres de

ma famille, ils sont aussi chrétiens, ma mère, ma sœur, ma grand-mère ou ma femme. Puisqu'elles ont le désir de voir la volonté de Dieu s'accomplir, elles ne voudraient certainement pas que je Lui désobéisse, même pour préserver leur vie.

Ma réponse sera semblable quand il s'agira de patriotisme et de participation à la guerre. Le seul vrai bien est la volonté de Dieu ; le seul vrai bien pour mon pays et son peuple serait de s'y conformer ; donc je ne peux aider mon pays qu'en obéissant à Dieu. L'aider à maintenir son indépendance ou son empire, ou l'aider à gagner une guerre en désobéissant, serait vraiment lui faire le plus grand mal qui soit ; car aucune perte de prestige ou de puissance ne peut être aussi catastrophique que celle soufferte par ceux qui travaillent et qui vivent en opposition avec Dieu.

Alors, que ferais-je si… ? Si les Russes occupaient mon pays ? Pour mon propre bien et pour celui de mon pays ; pour défendre au mieux mes vrais intérêts et les siens, je ne pourrais faire autrement que Dieu : je les aimerais. "L'amour ne fait point de mal…" (Romains 13).

V. Que ferais-je si… ?

Aussitôt que cette question est posée, nous commençons à perdre de vue un aspect très important de la situation. Nous supposons qu'un tel état existe, et nous essayons de décider par avance quelle serait notre réaction devant le problème, oubliant ainsi que cette situation n'est pas probable. Toute la question contient un immense "si", puisqu'un tel danger n'arrive jamais, pour la plupart d'entre nous. Le problème est donc imaginaire, tout au moins quand la question est posée.

Ceci n'est pas une réponse, certes. Bien qu'elle soit imaginaire, la situation supposée n'est point impossible, et je ne puis éviter l'obligation de prévoir une solution. Cependant, le fait

qu'un tel problème se présente rarement dans une société normale, nous indique quelque chose ; quelque chose qu'il s'agit de ne pas oublier.

C'est la simple vérité suivante : l'Amour tue dans l'œuf les problèmes et difficultés qui, sans lui, viendraient à éclosion. Si j'ai fait mon devoir efficacement afin d'améliorer les conditions sociales et spirituelles précaires qui provoquent entre autres l'alcoolisme, l'aliénation mentale, ou même le crime, il y aura de ce fait moins de danger pour ma famille d'être menacée par un ivrogne, un maniaque, ou un criminel. Si on me connaît dans la contrée, le village ou le quartier comme un chrétien affable et dévoué, il est probable que je n'aurai pas besoin de me défendre contre les farceurs et les méchants. C'est même plus probable que si j'étais toujours en train de me défendre.

Les mêmes réflexions peuvent être faites à propos d'une nation en temps de guerre, bien que ce cas-ci ne soit pas imaginaire. Si Hitler allait occuper notre pays ? Eh bien, entre autres choses, si mon pays avait fait plus pour aider l'Allemagne à devenir une nation saine et paisible, il se peut bien qu'il n'y ait pas eu un Hitler. Et la Russie ? Si les autres nations l'avaient aidée au lieu de la montrer du doigt durant les vingt premières années de sa nouvelle politique ; si les Etats-Unis, l'Angleterre et la France ne l'avaient pas occupée pour combattre le communisme en 1920 ; si l'on avait accepté son offre de désarmement en 1932 ; si l'on n'était pas en train actuellement d'utiliser l'O.N.U. pour tenter de l'isoler ; si on ne la menaçait pas de la bombe H - qui peut nous affirmer qu'elle serait une voisine aussi dangereuse qu'elle l'est devenue ?

Tout ceci nous rappelle un principe toujours valable. Pour toute action dans le présent, il faut penser à l'avenir. Ce que je fais aujourd'hui n'est pas seulement la conséquence d'événements antérieurs. Si je commets un acte contraire à l'amour,

l'histoire désastreuse des "cause-à-effet" n'est pas arrêtée, je ne fais que pousser plus loin la petite boule de neige qui devient très vie bonhomme et monstre. Le monde est rendu pire, encore plus difficilement habitable. Mais si je peux, avec l'aide de Dieu, agir sur la base de Son Amour, j'aurai aidé à l'amélioration du monde, et les résultats de cet acte ne seront pas gênants pour ceux qui me succéderont.

Donc même si la guerre, ou la défense violente, peuvent sembler souhaitables quand on ne dirige son attention que sur le présent, le tableau devient différent si nous pensons à l'avenir. Ma participation à la guerre ne peut empêcher le mal, car elle ne fait que commencer une nouvelle chaîne de causes mauvaises et d'effets pires, qui mènent inévitablement jusqu'au prochain conflit. Au contraire, en rompant cette chaîne infâme de la haine, nous pouvons prévenir le problème sans avoir la délicate mission de le guérir.

Que ferais-je ? J'affronterais le problème avec le désir de n'introduire aucun mal supplémentaire dans la société, sachant que mon problème actuel provient de mes infidélités passées.

VI. Le Dieu qui nous dit comment il faut vivre est le même Dieu qui nous a créés, ainsi que le monde dans lequel nous vivons. Nous ne devons jamais oublier ceci, qui sera un précieux guide dans la découverte du critère chrétien de la bonté. Ce qui est bon ne se décide pas arbitrairement par le moyen de quelque tribunal ou parlement ; c'est plutôt déterminé par la nature des choses. De même que le fabricant d'une machine connaît la meilleure façon de s'en servir ; de même le Créateur de l'univers doit savoir le mieux à quelle sorte de vie Il nous a destinés. Donc aucun philosophe n'a le droit de discuter la volonté révélée de Dieu ; ce qui équivaudrait à dire au fabricant d'un appareil photographique qu'il conviendrait mieux de l'utiliser comme mitraillette.

Ainsi, quand le Créateur du monde nous dit que l'amour doit être la loi de notre vie, Son ordre n'est pas une nouvelle quelconque ; il nous renseigne sur la nature et la finalité des choses. Il signifie que notre vie ne deviendra vraiment efficace, utile et pleinement satisfaisante, que quand l'Amour régira tous nos actes. Les chrétiens sont en train d'en donner la preuve depuis déjà vingt siècles.

Pour prendre un des aspects pratiques de cette proposition, affirmons tout d'abord que l'amour est la meilleure psychologie. Il n'y a rien de plus efficace pour agir sur les hommes que de commencer par les aimer. Que nous écoutions l'auteur de "Une réponse douce apaise la fureur (Proverbes 15)" ou des experts modernes sur "Comment se faire des Amis" (Carnegie), il reste toujours évident que pour être solidement bâtie, la vie doit être fondée sur l'Amour.

Il faut rappeler cela quand on demande "Que feriez-vous si... ?" En posant la question, d'aucuns supposent qu'une réaction non résistante impliquerait forcément de grandes pertes : je n'en suis pas certain. Est-il inévitable que je perde par l'amour ? Oui souvent, certes, la voie de l'Amour est celle de la croix, parce que les hommes ont tellement déréglé le monde qu'il ne marche pas toujours harmonieusement selon les principes originels. Mais il reste vrai que, plus souvent que l'homme ne pouvait le prévoir, l'emploi de l'Amour réussit à vaincre le mal, quand toute autre réaction n'aurait fait qu'empirer le résultat.

Rappelons aussi, que l'emploi de la force n'est pas en lui-même l'acte que condamne le chrétien. Tout acte régi autrement que par l'Amour est mauvais, sans égard au moyen, qu'il soit avec ou sans force. Il n'y a aucune règle qui défende au chrétien l'emploi de la force envers les choses inanimées, pour abattre des arbres pour son bois, ou des bêtes pour sa

nourriture. La contrainte physique qui ne va pas jusqu'à blesser peut même être employée envers les enfants, les ivrognes et les aliénés. La violence dans le sens du péché ne commence que dans l'emploi de la force avec l'intention blessante, cœrcitive, ou dans le but de se défendre aux frais de l'autre. La recherche de ces buts par des moyens non-violents, comme la pression économique ou psychologique, est tout aussi condamnable.

Il découle de tout ceci que la puissance de l'Amour sur les hommes et la possibilité d'un détournement paisible des conflits dont dispose le chrétien sont des défenses qui, dans la plupart des cas, seront plus efficaces que des efforts pour faire du mal à l'attaquant. Et si parfois cela ne réussit pas, nous avons tout de même une directive précise dans la loi d'amour, qui ne permet pas d'exceptions. Car que vaut une loi qui n'est appliquée que quand l'obéissance est facile ? Qu'y resterait-il de bien, voire même de chrétien ? "Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on ? Les pécheurs aussi aiment ceux qui les aiment. Et si vous faites du bien à ceux qui vous font du bien, quel gré vous en saura-t-on ? Les pécheurs font la même chose ! Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel gré vous en saura-t-on ? Les pécheurs aussi prêtent aux pécheurs, afin de recevoir la pareille ! Mais vous, aimez vos ennemis ; faites du bien, et prêtez sans rien espérer en retour. Votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut, parce qu'Il est bon pour les ingrats et les méchants. Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux..." (Luc 6).

VII. Un autre fondement du christianisme c'est le principe d'égalité qui remplace celui d'égoïsme. Cet égoïsme qui est naturel pour l'homme mû seulement par ses instincts personnels, est détrôné par les principes du Royaume de Dieu, en qui toute créature, toute âme humaine a la même valeur absolue.

Cette valeur doit me pousser à défendre la vie de ma femme et de mes enfants, certes. Mais elle doit me pousser également à défendre la vie de l'attaquant, car devant Dieu, qui ne fait pas acception de personne, il a la même valeur, en tant qu'âme et créature, que ma femme ou mes enfants.

Vous m'opposez que le criminel n'a pas du tout la même position morale que mon innocente femme. Je l'admets au niveau de la loi civile ou à celui des mœurs sociales. Mais au niveau chrétien, cette différence entre ma femme et l'assaillant se trouve anéantie devant la rigueur absolue et surhumaine de la sainteté divine, qui ne se compromet pas dans nos relativismes. Aux yeux de Dieu, notre valeur ne consiste pas en une relative justice ou criminalité, car nul ne peut se justifier devant Lui. Nous n'avons de valeur que parce qu'Il nous aime, et Il nous aime tous, du même Amour, avec la même intensité ; non à cause de notre bonté ("Toute notre justice est comme un vêtement souillé" Esaïe 31), mais à cause de la Sienne.

Il en est de même sur le plan national. Je dois certainement faire tout mon possible pour empêcher que des femmes et des enfants innocents soient tués dans les villes de notre pays ; mais devant Dieu, je suis obligé de faire également tout mon possible pour défendre les innocents dans les villes de l'ennemi ; même les soldats.

Dans la lumière de cette impartialité de Dieu, il devient évident que la protection de ma femme, qu'on soutenait légitime sur la base de la valeur de son être ou de sa vie, ne serait qu'un égoïsme mal déguisé. Je défendrais ma femme, non parce qu'elle doit être défendue, mais parce qu'elle est la mienne. Cet intérêt laisse voir son mobile égoïste par le fait même que je n'aurais pas ce même souci pour la vie d'une autre femme que la mienne, et je ne prendrais jamais les armes pour empêcher qu'une ville ennemie soit bombardée.

Donc malgré toutes les protestations de désintéressement, les excuses dorées, et les paroles subtiles, l'analyse objective laisse clairement apparaître que la défense violente, ainsi que la guerre, ne peuvent se camoufler sous des mobiles prétendus désintéressés. La violence meurtrière reste irrémédiablement égoïste.

VIII. Ceux qui préfèrent argumenter en posant des questions devraient parfois se rappeler qu'une question ne constitue pas une preuve. L'idée qu'on cherche ainsi à soutenir se trouve toujours un pas plus loin. Le schème inconscient de l'argumentation se dessinerait à peu près ainsi :

1. Que feriez-vous si... ?

2. Naturellement vous vous battriez.

3. Donc, ... la guerre est permise.

Jusqu'ici on s'est occupé du rapport entre la question 1. et sa réponse 2. C'est là le point central du problème, qui mérite notre plus grande attention. Mais il n'est pas le seul. Entre la réponse 2. et la conclusion 3. il y a encore un pas à franchir, qui mérite aussi notre examen. Même si la réponse 2. était valable, la guerre ne serait encore pas permise. Continuons donc, sans oublier quel est l'accent principal, en supposant pour le moment que la défense soit légitimée.

D'abord, il y a une grande différence entre le sens social de cette défense, et celui de la guerre. Si on protège sa famille, on agit essentiellement de la même façon que le gendarme - on prévient un acte qui serait défendu par la loi civile supérieure aux deux parties. Ceci n'est jamais vrai de la guerre, car il n'y a pas de gouvernement au-dessus des deux participants, qui ordonnerait à une nation de battre l'autre pour empêcher un crime international. Les nations belligérantes se réclament toutes deux de la justice et du droit

internationaux, et prétendent empêcher des crimes. parfois même, le vainqueur constitue des tribunaux ou des "gouvernements" internationaux pour déclarer que celui qui a perdu avait tort ; mais il n'y a jamais de guerre qui se fasse parce qu'une nation vertueuse veut devancer un acte qui serait défendu par la loi d'un gouvernement supérieur.

Ce qui précède n'est pas la seule différence qui existe entre la guerre et la défense de mon innocente famille. Il y a aussi le fait que la personne qui souffre n'est pas la même. Si nous résistons par la violence, le seul blessé serait l'attaquant lui-même. Ceci n'est pas vrai dans le cas de la guerre. La guerre moderne fait très peu contre l'attaquant ; il est trop bien protégé derrière son armure, il vole trop haut et trop vite. Effectivement, dans la guerre moderne on fait même très peu pour défendre les siens. L'effort principal vise à la destruction du pays de l'ennemi, de ses maisons et de ses usines, et à la mort de sa famille, qui ne font que peu pour soutenir efficacement l'attaque et ne firent rien pour la décider. Ainsi la guerre moderne est un procédé par lequel on tue vieillards, femmes et enfants, tandis que l'attaquant, quelque part bien en sécurité derrière son armure, est en train de manipuler les leviers, intermédiaires impersonnels qui décideront encore du massacre d'autres innocents. Que ferais-je ? Eh bien : ... je n'irais pas en avion à Moscou pour tuer la femme de celui qui menace la mienne.

Il y a encore une objection contre le passage sans transition entre les points 2. et 3. Nous la trouvons bien exprimée chez cet homme d'état qui disait à peu près ceci : "Nous, qui tenons à la liberté et qui croyons que la violence n'est pas la bonne solution aux difficultés humaines, nous anéantirions notre propre argument, si nous-mêmes, pour défendre cette démocratie, recourions à la violence". De même dans ma situation personnelle : l'attaquant fait quelque chose qui est

défendu ; je ne le fais pas. Donc je suis meilleur que lui, et j'ai le droit, même le devoir, de l'arrêter par la force, si nécessaire. Mais voici la faute : aussitôt que je me décide à employer la force, je descends à son niveau en me faisant champion de ses méthodes condamnées. Je ne suis donc plus meilleur que lui ; et je n'ai plus le droit de l'arrêter. Je dois même logiquement lui reconnaître le droit et le devoir de m'arrêter moi-même.

Un proverbe dit quelque part : celui qui commence à donner des coups de poing prouve par cela même que ses arguments sont épuisés. Il faudrait en dire autant du chrétien qui, s'il emploie des méthodes non-chrétiennes, indique que son amour est épuisé, ce qui marque aussi sa séparation d'avec le Christ, dont l'amour n'est jamais épuisé, même quand on le crucifie.

IX. Que ferais-je si... ?

Encore une fois, au lieu de nous attacher immédiatement à la question, considérons la logique cachée derrière celle-ci. On se sert d'elle parfois afin de ne pas avoir à prendre une position claire ; ainsi, ne révélant pas sa pensée, on m'empêche d'y répondre avec a propos.

En réalité, il y a au moins trois positions possibles que peuvent prendre les chrétiens qui acceptent le service militaire. Ces chrétiens nous demandent tous : "Que feriez-vous ?". Mais pour certains, cette question ne traduit pas exactement les raisons positives qui les conduisent à participer à la guerre. Ceci doit être mis au clair.

Il est bien possible et logique, quoique je ne le trouve pas biblique, de croire que Dieu ordonne à ses enfants de faire la guerre. Cela peut s'expliquer, soit par :

— l'exemple de l'Ancien Testament,

— les intentions néfastes de l'ennemi,
— la sainteté de notre gouvernement,
— ou une interprétation particulière de Romains 13.

Ceux qui pensent ainsi sont logiques lorsqu'ils posent en argument la question qui nous sert de thème ; parce que leur propre réponse affirme que la défense violente est légitime, ordonnée au chrétien. Quand la question m'est posée par ces gens-là, ma réponse implique l'étude biblique, quelques-unes des choses dites plus haut, et le témoignage de la vie.

Mais il en est d'autres qui prennent une position toute différente, ne pouvant pas se défendre en demandant "que feriez-vous si... ?". Par exemple, il y a ceux qui suivent Luther et Calvin, qui par leurs théologies ont séparé en deux l'être humain. Le chrétien — qui en est une des moitiés — d'après la Bible, ne doit pas résister au méchant. L'autre moitié, cependant, est citoyen, et doit obéir au gouvernement plutôt qu'au Sermon sur la Montagne. La guerre est donc défendue au chrétien et commandée au citoyen ; et dans ce cas la priorité est donnée au gouvernement.

La réponse du chrétien non-résistant dans ce cas est évidente et n'a rien à faire avec le "Que ferais-je si... ?". La question qui importe ici est celle de Josué : "Choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir..." et ma réponse doit être également la sienne : "Pour moi et ma maison, nous servirons l'Eternel" (Josué 24). L'âme ne peut subir un tel partage sans perdre la qualité chrétienne intégrale. "Nul ne peut servir deux maîtres" (Matthieu 6). Jésus nous redit encore une fois la même vérité : "Rendez à Dieu ce qui est à Dieu". Par rapport à ce qui est à Dieu, la part de César est bien inférieure à la moitié, et ne peut en aucun cas entraîner une désobéissance vis-à-vis de l'Eternel, ou la concession d'une partie de la vie à une autre autorité que la Sienne.

Il existe encore une troisième position, prise par ceux qui admettent que, bibliquement, la guerre est défendue, mais… ! qu'elle est inévitable, qu'elle est le moindre de deux maux, que dans une guerre totale, il est aujourd'hui impossible de n'y pas participer d'une façon ou d'une autre. Il y a de très intelligents philosophes qui prennent cette position de compromis, et qui peuvent la faire paraître très impressionnante. Une réponse complète ne serait ni simple, ni brève, mais son sens est pleinement évident. Il est devenu clair au moment où ils admettaient que la guerre est défendue d'après la Bible. Car quelle que soit l'éloquence qui soutienne la position de compromis avec le mal, Jésus ne l'a jamais prise, et ceci constitue ma réponse. Le chrétien qui a choisi la voie du disci-ple a pris position vis-à-vis du mal.

Une remarque encore sur cet argument du "moindre mal". Le mal est partout, et il y sera, aussi longtemps que subsistera ce monde. Ce qu'évite le chrétien, ce n'est pas le mal, mais le péché. C'est-à-dire, le mal qu'il pourrait commettre, lui. Ceux qui disent que la guerre n'est pas pire que l'esclavage, peuvent avoir raison, mais là n'est pas la question. Le chrétien doit plutôt la poser ainsi : quel serait de ma part l'acte le plus acceptable à Dieu — tuer, ou accepter d'être esclave ? de nouveau, la réponse est simple. Mon devoir n'est pas de m'occuper des péchés du voisin, ni de m'efforcer de ne pas les commettre. Mon seul devoir est de l'aimer.

X. Vous avez certainement remarqué, peut-être même avec un peu d'impatience, qu'en exposant la position de l'objecteur de conscience chrétien, je me suis appuyé, non sur une quelconque philosophie morale, mais sur les principes fondamentaux du christianisme. Ceci veut dire deux choses :

Premièrement : La position chrétienne se sépare nettement de toute sorte d'anarchisme politique et de pacifisme philo-

sophique. L'objecteur chrétien n'est pas en premier lieu un désobéissant, un tire-au-flanc, ou un lâche, mais plutôt quelqu'un d'assez courageux pour obéir à un ordre plus élevé. Au lieu de saboter la société, il la sert, et pour le bien le plus authentique de celle-ci, il y met tout le courage et la fidélité de sa conviction.

Ayant constaté le caractère particulier de cette position chrétienne vous êtes parfaitement libre de ne pas l'accepter. Cette liberté, ce droit de rejeter le message de l'Evangile, est essentiel à la nature humaine. Mais mon devoir, en tant que chrétien, est de vous avertir que cet Evangile prétend être la Vérité. Donc si la Vérité est Une, on ne la rejette pas indépendamment de toute conséquences. L'objection de conscience n'est qu'une partie de l'engagement chrétien, un engagement qui ne se prend pas à la légère.

En deuxième lieu : le rapport intime de l'objection avec les fondements de la morale chrétienne défend à tout chrétien de se débarrasser de ce qui est pour lui un problème gênant, en donnant à l'objecteur l'étiquette de prophète. Ce qui représenterait un effort pour respecter la conviction de ce dernier, en même temps que pour ne pas la considérer pour soi-même. C'est de nouveau l'effort qui consiste à pluraliser la Vérité : "Lui a raison, peut-être même plus profondément que moi, mais j'ai aussi raison de faire ce qu'il condamne". La voix, autrefois retentissante, de l'Evangile, ne devient ainsi qu'un chœur de bêlements divers exhortant chacun à faire ce que bon lui semble. Mais si la vérité est une, l'échappatoire qui consisterait à appeler l'objecteur un prophète ne sert de rien. S'il interprète fidèlement l'Evangile, tout chrétien devrait faire de même ; s'il a tort, il ne doit pas être excusé comme ayant reçu une vocation particulière. Ou il a raison, ou il se trompe.

J'espère qu'après avoir lu ces quelques pages, vous comprendrez mieux quelle est la nature de ma position, et comment elle s'exprime en réponse à votre question. Je la tiens comme conséquence d'une réponse affirmative à l'invitation que Dieu adresse à tous, l'invitation d'accepter le don de la Réconciliation en Son Amour, et de devenir les instruments fidèles de cette Réconciliation dans un monde qui ne la connaît pas.

A l'Amour... je réponds Oui.

Par fidélité au but de cet exposé, qui est l'explication de ma position, je me suis efforcé de m'exprimer en termes qui soient compréhensibles à tous les intéressés. De sorte que l'explication a pris une tournure de théorie et de philosophie morale, qui n'exprime pas en parfaite fidélité l'essentiel de la pensée chrétienne. Cette pensée est plus qu'une pensée exprimable, elle est également et simultanément vie, expérience, espérance ; et par là même devient inexprimable. Quoiqu'elle puisse et doive s'analyser et s'expliquer, elle contient un élément supplémentaire qui se perd dans l'explication intellectuelle. La théorie, la morale chrétiennes, n'expriment pas d'une façon adéquate et complète le tout de la vie des enfants de Dieu.

Les principes moraux qu'on a pu expliquer, ne sont pas les vrais mobiles, ni les vrais critères de direction, de l'obéissance d'un enfant qui aime son Père et qui en est aimé. Cette obéissance est dirigée plutôt par une connaissance du Père que par une codification des détails de Sa volonté.

Il est donc bien possible qu'il y ait des objecteurs qui ne s'expliquent pas en termes compréhensibles, qui ne s'efforcent pas d'emprunter un vocabulaire laïc, mais qui se confinent

dans leur patois de Canaan. Ils parleront plutôt simplement d'obéissance, de confiance, d'acceptation de la Volonté de Dieu. Et leur réponse à votre question, malgré sa simplicité naïve, et sa folie apparente, est la plus juste, la plus vraie, la plus essentiellement chrétienne.

"Que ferais-je si... ?"

Je sais que Dieu est plus fort que tout adversaire, et dans cette absolue confiance je m'abandonne à Sa Volonté. Si Son Amour exige de moi un sacrifice, ce qui fut le cas pour son Fils unique, je suis prêt ; si par ailleurs Il préfère me protéger, Il ne le fera pas par le moyen d'une infidélité de ma part.

A Dieu le Père, qui est amour, qui par Son Fils nous a donné le nouveau commandement, "afin que nous y conformions notre conduite" (Deuxième épître de Jean 6)... je réponds : Oui.

Brochure épuisée, actuellement rééditée en anglais et remaniée par son auteur John Yoder.

REQUETE CONCERNANT LA RECONNAISSANCE LEGALE DE L'OBJECTION DE CONSCIENCE ET L'INSTITUTION D'UN SERVICE CIVIL

Valdoie Belfort, le 22 juin 1951

à Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

Chef du Gouvernement de la République Française.

Mandatés par les Eglises Evangéliques-Mennonites de France, nous avons l'honneur de vous présenter la requête suivante, que nous vous prions d'examiner avec une attention bienveillante, et à laquelle nous vous serions très reconnaissants de vouloir bien donner une suite favorable.

Historiquement attachés au principe de non-résistance chrétienne, ainsi que l'expose le document ci-joint, nos églises mennonites françaises, qui ont souffert pour leur foi au cours des siècles, demandent l'élaboration d'un statut spécial pour les objecteurs de conscience et l'institution d'un service civil.

Sous la précédente législature, une proposition de loi, tendant à la création d'un service civil pour les objecteurs de conscience a été présentée par Monsieur André Philipp et six députés. L'abondance des questions en cours n'a pas permis à l'Assemblée Nationale d'étudier ce projet. Nous demandons qu'il soit repris aussi rapidement que possible et mené à bonne fin.

Si le Gouvernement le juge bon, nous proposons de participer aux travaux d'une Commission extra-parlementaire spécialement constituée aux fins de l'éclairer sur les vœux des Eglises et Groupements intéressés à la question et demandant depuis des années, comme c'est le cas par exemple de l'Eglise Réformée de France, qu'une solution humaine et digne de notre pays soit trouvée au problème de l'objection de conscience, à l'instar des grandes nations démocratiques : Grande Bretagne, Hollande, Canada, Etats-Unis, etc. (Voir en annexe un projet de loi).

Dans l'attente de votre réponse, et dans l'espoir que vous voudrez bien prendre en considération notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance et l'expression de notre respectueux dévouement.

Requête des Eglises Mennonites de France

Annexe 1

Bref exposé historique :

Qui sont les Mennonites ? Pourquoi demandent-ils le service civil ?

Les Eglises évangéliques-mennonites sont des communautés chrétiennes issues de la Réforme du XVIe siècle et se rattachant, à travers les siècles, par divers mouvements de réveil religieux, au christianisme primitif. Elles ont gardé dans leur héritage spirituel et dans leur foi les principes originels de séparation de l'Etat, d'indépendance de tout pouvoir temporel et de vie fraternelle qui caractérisaient la première Eglise. Elles enseignent à leurs membres et réclament d'eux l'amour du prochain sous une forme positive, excluant la violence et la guerre et se

traduisant par un service actif en faveur de tout être humain dans la détresse, qu'il soit ami ou ennemi.

Maintes fois persécutées au cours de l'histoire dans de nombreux pays, nos Eglises ont essayé de maintenir ce témoignage qu'elles doivent à Jésus-Christ, le Seigneur et Sauveur des hommes, le Prince de la Paix. Mais elles se sont trouvées aussi souvent décapitées, privées de leurs meilleurs conducteurs, obligées de se réfugier dans les montagnes et les endroits déserts ou inaccessibles, incapables parfois de formuler la moindre parole au monde. Cela a été le cas pour la France pendant presque tout le XIX[e] siècle, alors que, dans d'autres pays, plus favorisées, elles obtenaient un statut spécial (Allemagne, Russie, Canada, Etats-Unis), ou connaissaient la paix favorable à la prospérité (Hollande).

L'histoire prouve que, partout où ils ont été reçus et protégés, les Mennonites — qui veulent être des pacifiques et des non-résistants au méchant — ont été un facteur puissant de développement économique et culturel. Les marais de Prusse et d'Ukraine, les plaines du Middle-West américain et du Manitoba par exemple, et plus près de nous, le canton de Ribeaupierre en Alsace et le Pays de Montbéliard en sont les témoignages irrécusables. De nos jours, les œuvres de secours du Mennonite Central Committee pendant la famine en Russie, la guerre d'Espagne, le 2[e] conflit mondial - pour n'en citer que les épisodes les plus marquants - sont la démonstration de ce que peut réaliser une communauté humaine prenant au sérieux le commandement de Jésus-Christ : "Aimez-vous les uns les autres". Notre pays lui-même a largement bénéficié et bénéficie encore des envois généreux des Mennonites américains en faveur des victimes de la guerre, tandis que des milliers de "personnes déplacées" ont trouvé, grâce à eux, une nouvelle patrie en Amérique du Nord ou du Sud, ces vastes entreprises étant accomplies en étroit contact avec les grandes organi-

sations internationales de l'O.N.U. ; l'U.N.R.R.A. (United Nations Relief and Rehabilitation Administration : Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction) ; et l'I.R.O. (International Refugee Organisation : Organisation Internationale en faveur des réfugiés). Il faudrait aussi noter ici les camps de reconstruction en divers pays dévastés, où des centaines de jeunes gens volontaires sont venus, tant après 1919 qu'aujourd'hui, manifester l'amour chrétien en action.

Quoiqu'ils aient beaucoup contribué au développement économique et social, à la prospérité des pays où ils avaient été admis, les Mennonites ont connu bien des difficultés par suite de leur volonté persévérante de rester fidèles au principe de non-participation à la guerre. Le privilège reçu — voire perpétuel, comme en Russie, de la main de Paul 1er — leur a été généralement retiré sous la pression de gens jaloux agissant auprès des gouvernements oublieux des services rendus par ces gens paisibles, toujours prêts à abandonner les terres mises en valeur et les propriétés florissantes pour sauvegarder leur foi et aller chercher refuge ailleurs. L'Amérique, dès la fin du XVIIe siècle, s'est ouverte à eux, et c'est par dizaines de milliers qu'elle les a vu venir, particulièrement au cours du XIXe siècle et depuis la Révolution Rouge.

En Amérique, les Mennonites ont obtenu, lors de l'instauration de la conscription militaire, en reconnaissance de leur loyauté et de leurs précieux services, un statut spécial, dont bénéficient également d'autres Eglises chrétiennes, historiquement attachées comme eux au principe de la non-violence : les "Quakers"' et les "Brethren", ainsi que tous les objecteurs de conscience reconnus pour tels. Ils ont dû souffrir pour arriver à triompher de l'incompréhension ; mais ils ont tenu ferme, et aujourd'hui, grâce à eux et aux autres dénominations non-participantes à la guerre, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada s'honorent d'avoir un statut légal pour les objecteurs

de conscience, qui permet à ceux-ci de servir leur pays d'une manière conforme à leurs convictions religieuses et pour le plus grand avantage de la communauté nationale.

En France, les Mennonites, réduits à de petits groupes éparpillés dans l'Est de notre pays, ont tenu bon dans leur foi et, tant auprès de la Convention Nationale que de l'Empereur Napoléon 1er, ils ont obtenu la reconnaissance de leurs scrupules de conscience et le droit de servir uniquement dans les unités non-combattantes, tous les rapports fournis sur leur compte ayant été favorables. Mais, au cours du XIXe siècle, l'obligation du service militaire s'est faite de plus en plus pressante, limitant progressivement les possibilités de rester non-participant à la guerre ou à sa préparation. Après avoir utilisé le système légal d'achat de remplaçants, d'ailleurs peu compatible avec les exigences de leurs principes moraux, les Mennonites français ont dû, pour sauvegarder leur liberté religieuse, chercher ailleurs, eux aussi, une patrie terrestre plus compréhensive de leurs convictions. Ils émigrèrent en masse vers l'Amérique, où ils ont multiplié et prospéré. Notre pays s'est ainsi appauvri d'un grand nombre de familles, au plus grand dommage de son agriculture principalement, domaine où leurs capacités sont reconnues.

Peu à peu, vers la fin du XIXe siècle, ceux d'entre eux qui étaient restés, par faiblesse de caractère, par amour de leurs biens terrestres ou par nécessité, ont plié devant les exigences de l'Etat et se sont soumis, de bon ou de mauvais gré, à l'obligation absolue du service militaire. Ils n'ont en général pas brillé comme soldats, et la patrie aurait tiré un meilleur usage de leur intelligence et de leurs bras dans des services positifs, toujours nécessaires à la vie d'un pays et, par ailleurs, compatibles avec les impératifs d'une conscience chrétienne. La grande majorité a essayé de servir de son mieux en faisant tous ses efforts pour trouver, par démarche personnelle, une

place où la conscience pouvait trouver une demi-satisfaction en acceptant d'être soldat, pour obéir aux lois, tout en étant bien décidé à ne pas devenir un guerrier, pour obéir à Jésus-Christ. Les plus heureux d'entre eux étaient ceux qui arrivaient à se faire incorporer dans les unités sanitaires, où ils pouvaient du moins se rendre utiles en portant secours aux victimes de guerre sans faire de victimes eux-mêmes. Certains ont continué à s'exiler plutôt que de devenir soldats, renonçant à tout et connaissant parfois de grandes souffrances particulièrement les souffrances morales.

Aujourd'hui enfin, sous l'effet d'un réveil religieux qui s'est développé depuis le début du siècle, profondément remués dans leur conscience par les expériences de deux guerres mondiales auxquelles ils ont été mêlés, stimulés aussi par l'exemple de leurs coreligionnaires américains, les Mennonites français, affligés de s'être laissé entraîner loin des chemins de la foi et de la charité, et profondément désireux de trouver une voie de service fécond au profit de leur patrie terrestre dans la fidélité à leur Dieu, s'adressent au Gouvernement de la République Française pour obtenir un examen sérieux et aussi prompt que possible à la question.

Sous la précédente législature, une proposition de loi tendant à la reconnaissance légale de l'objection de conscience devant le service militaire et à l'institution d'un service civil pour les objecteurs de conscience a été déposée le 1er décembre 1949 par Monsieur André Philipp et six autres députés, et renvoyée devant la Commission de la Défense Nationale. Les Mennonites de France demandent que ce projet soit repris sans tarder et mène à l'élaboration d'un statut légal en faveur des objecteurs de conscience reconnus pour tels et dont la loyauté ne peut être mise en doute. Ils savent que divers mouvements politiques ou philosophiques se réclament, plus ou moins droitement ou par opportunisme, du principe de

l'objection de conscience. Il ne leur appartient pas de juger à quelles catégories devrait s'étendre le bénéfice d'une telle loi. Mais ils croient que l'intérêt même du pays demande que soit prise en considération la requête d'une minorité religieuse dont la doctrine enseigne à ses membres l'amour chrétien envers tous les hommes, la soumission aux autorités et la pratique d'une vie irréprochable.

"INCORPORES DE FORCE"

par Pierre Widmer

Un procès retentissant vient de se terminer avec la condamnation de plusieurs Alsaciens "incorporés de force" dans la Wehrmacht pendant l'occupation. Sans entrer dans aucune considération d'ordre politique, nous nous sentons le devoir d'élever la voix pour avertir sérieusement notre jeunesse. La soumission sans condition aux autorités établies — que d'aucuns prêchent — peut conduire jusque là (Oradour). Ce que le monde entier reproche aux condamnés de Bordeaux, c'est de n'avoir pas été des objecteurs de conscience. Et il reconnaît qu'il fallait être un héros pour le devenir alors. Mais Jésus-Christ demande justement à ceux qui veulent Le suivre de renoncer à leur propre vie et de préférer la fidélité à tous les liens (cf. Luc 9:23-24 et 14:26-27 ; Apocalypse 12:11), en comptant sur Lui seul. Nous ne savons pas ce que réserve l'avenir : mais dans le monde présent, nous pouvons tout craindre pour ceux qui faiblissent dans la foi.

Et nous demandons justice pour les objecteurs de conscience au Nom de Jésus-Christ, qui se refusent à être des "incorporés de force".

in Christ Seul N°2 - février 1953, page 3 de couverture.

LETTRE A UN FRERE (EXTRAITS)

Au sujet de l'objection de conscience et de la soumission aux autorités.

par Pierre Widmer

Mon cher Frère en Christ,

Je viens de recevoir ta bonne lettre du 2 mars, et je me hâte d'y répondre. Tu fais allusion au court article que j'ai écrit et publié dans le dernier numéro de "Christ Seul" page 3 de la couverture : "Incorporés de force". Tu écris à ce propos : "*Logiquement, humainement, tu as raison ; mais, pour employer 1 Corinthiens 2:14, c'est spirituellement qu'on en juge et, à ce point de vue, tu as tort ; permets-moi de te le dire fraternellement...*"

Je te suis reconnaissant de m'écrire si franchement et, pour te persuader de l'importance que j'attache à ta lettre, pour t'ôter aussi la pensée que, par parti-pris, je en saurais publier sur le sujet en question un article présentant une autre opinion que la mienne, je vais donner à tes remarques la publicité du journal, puisque ce sera une excellente occasion pour apporter un peu de lumière sur le problème de la soumission aux autorités établies, du service militaire et de l'attitude chrétienne en face des exigences du monde...

Revenons maintenant à ton exposé. Tu écris : "*Je me demande si ce n'est pas tenter Dieu que de vouloir faire porter aux autres un joug que ni nous, ni nos pères n'ont porté. Actes 15:10 mérite d'être médité avec son contexte, et je crois y voir une solution. Je crois que, au lieu d'encourager à être rebelles aux gouvernements, ce qui est contraire à Romains 13, il serait*

de beaucoup préférable de placer les lecteurs dans un esprit de foi en Dieu, qui saura conduire à Sa gloire ; mon expérience est là pour le prouver, beaucoup d'autres en diraient autant. Tu comprends, toi et moi, nous sommes partis soldats sous un esprit différent : j'étais objecteur ; mais pour suivre la Bible, je n'ai fait qu'obéir et, lorsque l'on a voulu que je suive le peloton, malgré l'insistance de mon lieutenant, j'ai refusé ; je ne voulais faire que ce que j'étais obligé de faire ; et Dieu m'a conduit merveilleusement, tu le sais. Ce serait trop long à raconter ici. Mais toi, tu étais volontaire pour suivre les cours d'officiers, et tu as poussé ton zèle pour le pays et pour l'armée trop loin ; il a fallu que Dieu te parle sérieusement, et j'en suis heureux ; mais ce que je crains, c'est que, quand Satan t'a vu faire volte-face, il a dit : C'est bien ! Dieu t'a mis cette pensée au cœur ; moi je te la ferai pousser très loin, à l'extrême ! Et je crois qu'il y a réussi. C'est pourquoi je crois qu'il est bon de méditer Actes 15:10 et le contexte.

Maintenant, venons au fait. Je te garantis qu'il n'y a pas un enfant de Dieu qui accepte de servir Dieu en répondant à l'appel sous les drapeaux et qui sera jamais mis devant un Oradour. Ses promesses sont là, et Sa main n'est aujourd'hui encore, pas trop raccourcie pour délivrer Ses enfants (cf. 1 Corinthiens 10:13). C'est dans cet esprit que j'ai écrit à un jeune frère lorsqu'il m'a annoncé qu'il suivait le peloton et était postulant pour l'E.O.R. (Ecole d'Officiers de Réserve) ; par la suite, il a reconnu que j'avais raison et veut essayer, autant que possible, de réparer sa faute. Mais je ne veux pas allonger, car je ne veux pas te faire un prêche ; je voulais seulement te parler fraternellement".

J'aimerais maintenant te rendre attentif, en même temps que tous ceux qui nous liront, à divers rapprochements qui s'imposent, et dont tu as été toi-même inconscient en écrivant. Prenons ton premier point, concernant Actes 15:10.

UN JOUG IMPOSSIBLE A PORTER

Tu as parfaitement raison de nous inviter à nous replacer dans le contexte. Or, que nous montre-t-il ? Dès le verset 1er du chapitre 15 des Actes, nous voyons qu'il s'agit d'une doctrine particulière relative au salut : "Si vous n'êtes pas circoncis selon le rite mosaïque, vous ne pouvez être sauvés...". Or, la question de la non-résistance chrétienne, du refus de porter les armes, se pose seulement à ceux qui sont déjà sauvés et qui, en acceptant par la foi le salut offert par grâce, se sont engagés à obéir à Jésus-Christ et à vivre et mourir pour Lui ; il s'agit de la grande loi d'amour, qui ne peut accepter de faire du mal au prochain, proposée par Jésus à ceux qui veulent Le suivre, et même ordonnée par Lui (Jean 13:35). La remarque faite par l'apôtre Pierre et rapportée dans Actes 15:10 ne peut en aucune manière s'appliquer à la situation ainsi définie. Elle concerne ceux qui voudraient faire leur salut, non pas ceux qui veulent obéir à Dieu parce qu'ils sont déjà sauvés (cf. Actes 4:19 et 5:29).

Deuxièmement, ce que tu appelles un joug impossible à porter, que nos pères ni nous n'avons porté, n'est pas du tout un joug insupportable. A moins que tu ne trouves insupportable d'obéir à Jésus-Christ ! Non, n'est-ce pas ? Et c'est Lui qui a dit : "Chargez-vous de mon joug", et "si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix, et qu'il me suive !". Si nos pères immédiats n'ont pas pu, pas su ou pas voulu se charger de ce joug d'obéissance à Jésus-Christ jusque dans ces conséquences-là, nous n'avons pas à les juger. Mais nous n'avons pas le droit de dire que tous nos pères ne l'ont pas porté ; ce serait oublier l'histoire et nier la vérité. Il y a quelques jours encore, un ingénieur me disait qu'au cours d'une conversation où il était question incidemment des Mennonites, tout ce qu'en savait

celui qui avait prononcé leur nom, c'est qu'ils étaient traditionnellement objecteurs de conscience. Nul d'entres nous ne doit ignorer, à plus forte raison, que jusqu'au temps de Napoléon, nos pères ont réclamé ce joug et l'ont porté, au prix de renoncements et de souffrances fort semblables à ceux d'Abraham et de Moïse, dont tu loues imprudemment l'exemple, sans penser à ce qu'il implique alors pour nous...

LA RÉBELLION AUX AUTORITÉS

Dans l'Epître aux Romains, chapitre 3, verset 8 (comme il a dû le faire dans beaucoup d'autres), l'apôtre Paul devait se défendre contre les calomniateurs, qui déformaient son enseignement pour lui nuire et détourner les gens de l'Evangile. Il y a aussi des calomniateurs qui disent de moi que j'enseigne la rébellion contre les autorités établies. Eh bien ! comme serviteur de Jésus-Christ, j'ai aussi le droit d'affirmer que je n'ai jamais, ni en paroles, ni par mes écrits, donné le moindre enseignement qui pousse qui que ce soit à la rébellion. Et lorsque, dans l'article que tu incrimines, je réclame justice pour les objecteurs de conscience qui souffrent pour Jésus-Christ, je ne porte aucune atteinte à l'autorité du Gouvernement. Depuis là, d'ailleurs, il s'est trouvé assez d'hommes de cœur pour oser déjà porter devant le Parlement, par les voies les plus légales, ce douloureux problème et pour dire là — c'est consigné au Journal Officiel — que les objecteurs de conscience méritent au moins autant la grâce amnistiante que ceux qui n'ont pas eu le courage de dire "non" lorsqu'on les a incorporés de force.

Mais ce que tout lecteur — ou contradicteur — de bonne foi doit reconnaître, c'est que je ne me lasse pas de dire que la soumission aux autorités établies a des limites, fixées par la

Bible. Je n'ai jamais conseillé à personne de faire de la politique, ni de travailler à renverser les gouvernements, même iniques : ce n'est pas notre affaire en tant que chrétiens. Nous, nous avons à prier pour nos autorités, toutes les autorités, en suppliant Dieu de les conduire par Son Esprit afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté (1 Timothée 2:1-2). Un chrétien ne peut être un révolutionnaire, ni un anarchiste. Il doit être soumis aux autorités de son pays, c'est-à-dire les accepter de bon cœur, même si elles lui sont hostiles, comme c'était le cas pour les chrétiens au moment où l'apôtre Paul écrivait le chapitre 13 de l'Epître aux Romains ou Pierre, sa première Epître (chapitre 3) ; et il doit même continuer à intercéder pour elles avec ferveur, pour que Dieu les emploie selon Son dessein. Mais il ne lui est jamais demandé de faire tout ce qu'elles réclament de lui, et en particulier pas ce qui est contraire à la Parole de Dieu (cf. Daniel, chap. 3 et 6 ; Actes 4:18-19). Et quand quelque chose est contraire à la volonté de Dieu, les croyants ont même le devoir d'aller trouver les autorités et de leur dire (Esther 4:12-17 ; Matthieu 10:17-18 ; Marc 6:17-20) : nous croyons qu'il est injuste de persécuter des hommes qui sont liés par leur conscience et nous le disons...

LA SEULE GARANTIE SUFFISANTE

Tu sais bien qu'officiellement, les journaux en parlent, on admet qu'il se fait "des saletés" en Indochine, par exemple — j'en prends à témoin le Pasteur Bœgner dans "Réforme" de samedi 28 février. — Or, il est écrit : "Ne prenez aucune part aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt condamnez-les" (Ephésiens 5:11). Même si je ne suis pas immédiatement placé devant la situation d'Oradour, ou des saletés faites en Indochine, n'en suis-je pas solidaire et co-responsable

si, sans protester, j'accepte de faire partie de l'organisation qui commet de telles choses ? La question n'est pas de savoir si Dieu a "le bras assez long" — tu cites dans ce sens Esaïe 59:1 — pour délivrer son enfant qui s'est fourvoyé dans le système totalitaire pour y "servir Dieu" — ce sont tes mots — mais bien de savoir si, comme chrétiens, nous voulons mettre sa Parole en pratique, là où elle ne permet aucun doute sur son sens ? Et les garanties humaines quelles qu'elles soient, même affirmées comme la tienne dans d'excellentes intentions ne valent rien. Seule la claire Parole de Dieu, dont se réclament nos pères au XVIe siècle pour porter la croix, contre l'opinion du monde et des chrétiens, est une garantie suffisante. C'est à elle que je me fie. Il se peut qu'il y ait des eaux amères à boire à la première étape — sur la terre, c'est-à-dire, la coupe de Jésus partagée (Marc 10:39) — ; mais de l'autre côté de la croix, il y a le triomphe, réellement, et non pas seulement spiritualisé pour les besoins d'une théorie de l'obéissance qui évite de porter vraiment la croix et d'être honni du monde comme le Maître (Matthieu 10:24-33).

QUESTIONS FINALES

Et maintenant, que doivent faire ceux qui, dans leur conscience, sont tourmentés au sujet du port des armes et de la participation au service militaire ? Doivent-ils faire taire leur scrupules pour être à tout prix soumis aux autorités établies et obéir aux lois humaines — toujours susceptibles de modifications, alors que la loi de Dieu est éternelle ? Doivent-ils s'efforcer d'être de bons soldats, tout en priant Dieu de n'avoir jamais à être des "soldats pour de bon ?" ? Doivent-ils faire tout ce qu'on les oblige à faire ? ... Je ne sais pas ce que tu répondras après avoir lu et médité cette lettre. Mais je peux te dire que, devant Dieu, je crois que ceux-là — et je ne parle

pas de ceux qui n'ont pas de scrupules de conscience — doivent avec beaucoup de sérieux, et après beaucoup de réflexion et de prière, se faire connaître aux autorités pour exposer humblement, avec respect et amour, mais avec conviction et fermeté aussi (cf. 1 Pierre 3:13-17) leur position intérieure et ses raisons. Demander à faire son service militaire comme sanitaire — en en donnant le motif, et non pas en se cachant comme si c'était honteux — ou demander à accomplir un service civil de remplacement, cela n'a rien d'anarchique ni de révolutionnaire, rien de diabolique surtout. Ne le crois-tu pas maintenant ? Médite au reste sur Romains 14:23c, qui vient après Romains 13, et tu verras qu'il convient de prendre au sérieux les objecteurs de conscience.

Et c'est là aussi la vie nouvelle en Christ.

in Christ Seul N°3 - mars 1953, pages 7 à 11.

IMPRESSIONS D'AUMONIERS MILITAIRES

par le Pasteur D. Cheradame et Pierre Widmer

Les 19 et 20 février 1952, les aumôniers militaires des territoires de la métropole ont tenu leur assemblée annuelle à Paris. "Le Christianisme au XXe Siècle" qui en rendait compte quelque temps après, a publié les notes du Pasteur Cheradame, dans lesquelles nous nous permettons de souligner certains points, afin de mieux retenir l'attention de nos lecteurs (1).

"... Ce qui frappe, dans cette réunion, c'est le très grand souci pastoral qui pèse sur tous devant la situation spirituelle des soldats protestants. Les avis de presque tous sont très pessimistes. La plupart des jeunes soldats protestants se cachent. Ceux que les aumôniers découvrent sont d'une ignorance religieuse ahurissante.

Leurs meilleurs paroissiens sont des jeunes provenant de l'Armée du Salut ou du Pentecôtisme. "Chez eux, dit l'un deux, il y a l'attachement profond et la conviction sincère parce qu'il y a, à la base de leur vie spirituelle, un choix, une décision personnelle".

Ces réflexions doivent être entendues par toutes nos églises...".

Elles méritent d'être méditées tout particulièrement par ceux qui voient dans le service militaire l'occasion de rendre témoignage au Seigneur Jésus-Christ devant des jeunes qui peut-être, sans cela, n'auraient jamais une autre possibilité d'en entendre parler.

(1) Ces notes ont été lues aux anciens et prédicateurs de nos assemblées mennonites réunis à Valdoie le 1er mai 1952. Elles sont aussi un jugement sur nous.

Ce qui nous touche le plus, personnellement, dans ces remarques, c'est que des jeunes chrétiens d'autres milieux soient connus pour rendre témoignage à Jésus-Christ au régiment ; ils viennent, lisons-nous plus haut, de l'Armée du Salut ou des églises pentecôtistes ; pourquoi n'est-il pas aussi question là de nos jeunes mennonites ? Sont-ils de ceux qui "se cachent" parce qu'ils ont honte de leur foi et de leur Sauveur ? Ou bien sont-ils de ceux qui se révèlent d'une "ignorance religieuse ahurissante" parce qu'ils ont été mal instruits ? Ou bien encore, quoique nous voulions être des églises de professants, sont-ils des jeunes hommes qui n'ont pas "à la base de leur vie spirituelle, un choix, une décision personnelle" ? Des jeunes qui ne se sont jamais donnés eux-mêmes à Jésus-Christ ?

Comme serviteurs de nos assemblées mennonites, nous nous posons ces questions avec angoisse, et honte aussi.

Et si, par ailleurs, pour mieux rendre témoignage au Seigneur nous avons invité nos jeunes en partance pour le service militaire à opter pour le service sanitaire ou toute autre arme non combattante, nous voulons redire ici à ceux qui préfèrent accomplir comme tout le monde leur service militaire là où on les enverra : "Chers jeunes frères, alors soyez-y vraiment des témoins de Jésus-Christ. Ne vous cachez pas ! Montrez votre drapeau ! Dès votre arrivée à la caserne, déclarez-vous ouvertement pour Jésus-Christ. Dès le premier soir, lisez votre Bible, ployez les genoux devant votre Dieu, là, dans votre chambrée, et priez le Seigneur de vous donner la force d'être de ceux qui confessent Son Nom devant les hommes. Tenez bon, même si l'on se moque de vous. Soutenez le feu. Soyez des soldats de Jésus-Christ prêts à souffrir un peu pour Lui. Et tâchez de conduire vos camarades à la connaissance de votre Sauveur. C'est le moins qui soit demandé de vous".

in Christ Seul N°4 - avril 1953, page 5.

JOURNEE D'ETUDE DES ANCIENS ET PREDICATEURS CONSACREE A L'OBJECTION DE CONSCIENCE

A VALDOIE LE 1er MAI 1953

par Pierre Widmer

Pierre Widmer fut alors invité à préciser où en est la question officiellement. En résumé, voici ce qu'il en est :

a. Notre requête de 1951, renouvelée en 1952, nous a valu deux accusés de réception de la Présidence de la République — le deuxième conçu en termes particulièrement favorables — ainsi que du Ministre de la Défense Nationale, mais rien de la Présidence du Conseil. Diverses personnalités s'y sont intéressées. Il serait maintenant désirable et nécessaire de la renouveler, après un nouvel examen et une mise au point.

b. Le procès de Bordeaux sur le massacre d'Oradour a violemment attiré l'attention générale sur la légitimité de l'objection de conscience en certains cas, et préparé l'opinion publique aussi bien que le gouvernement à admettre la reconnaissance légale de l'objection de conscience devant le service militaire, avec comme corollaire, l'institution d'un service civil de remplacement selon la proposition de loi n°3738 déposée le 13 juin 1952 sur le bureau de l'Assemblée Nationale. En février 1953, l'Assemblée Nationale a voté en première lecture une loi d'amnistie en faveur des objecteurs de conscience emprisonnés : sur examen de leur dossier indi-

viduel, certains d'entre eux pourraient bénéficier de la grâce. De nombreux députés, jusqu'alors hostiles ou indifférents au projet de statut légal pour les objecteurs de conscience, y sont devenus favorables, reconnaissant qu'il y a là une question de justice à régler et d'intérêt national à considérer.

c. Toutes les Eglises sont préoccupées par ce problème. L'Eglise Réformée de France, par exemple, et pour la troisième fois, au cours de son dernier Synode National, a voté une motion demandant au Gouvernement d'agir enfin selon la justice et l'humanité à l'égard des objecteurs de conscience. De nombreux livres ont paru, certains avec l'Imprimatur de l'Eglise Catholique Romaine ("Un chrétien peut-il être objecteur de conscience ?", du R.-P. Lorson, avec réponse affirmative), soulignant l'acuité du problème en France, et justifiant sérieusement la légitimité de l'objection de conscience.

d. Le moment est très favorable pour agir. Après le verdict de Bordeaux, l'opinion est prête à accepter une loi appropriée. De nombreux contacts ont été pris avec des parlementaires depuis un mois, et chaque fois, leur position a été modifiée par un exposé objectif de la question. Comme ont agi Madame Beecher-Stowe contre l'esclavage — longtemps accepté, conscience tranquille, par les chrétiens — ou Joséphine Butler contre la traite des blanches — cet autre esclavage déshonorant pour une civilisation dite chrétienne — il est temps d'agir contre le totalitarisme envahissant de l'Etat moderne empiétant sur le terrain sacré de la conscience. En 1946, nous avons manqué l'occasion de faire inscrire dans la nouvelle Constitution la reconnaissance de ce droit imprescriptible de l'homme : l'objection de conscience. Ne manquons pas la nouvelle occasion qui nous est offerte aujourd'hui.

in Christ Seul N°5 - mai 1953, pages 15 et 16.

LE CONGRES DES PACIFIQUES EVANGELIQUES EUROPEENS A VILLACROSIA, ITALIE - 1956

par A. et M. Trocmé

Vœux émis par la conférence :

1) Les participants à la conférence théologique tenue à Villacrosia (Italie) du 2 au 6 avril 1956,

Heureux et reconnaissants de se trouver réunis entre frères de diverses églises et de six nations,

Ayant pris conscience d'être membres de l'Eglise Universelle, avant d'appartenir à une nation particulière,

Persuadés que le Seigneur pose aujourd'hui à son Eglise, d'une manière très pressante, la question de la participation du chrétien à la guerre,

Convaincus que la réponse traditionnelle de l'Eglise à cette question placée sous la lumière de l'Evangile, n'est pas satisfaisante,

Supplient les Eglises et les chrétiens de s'atteler sérieusement à l'étude de cette question,

Afin que Dieu soit glorifié par une obéissance fidèle du chrétien à sa Parole.

2) Emus d'apprendre qu'André Eiselé est dans la huitième année d'un emprisonnement continu pour n'avoir pu se résoudre en conscience à un service militaire que lui interdit l'Evangile auquel il croit,

Convaincus que la France entend en ce domaine aussi respecter la liberté de conscience qu'elle a affirmée dans sa Constitution,

Prient très respectueusement le Gouvernement français de mettre sans plus tarder en délibération devant l'Assemblée Nationale le projet de loi présenté à cet effet par Monsieur André Philipp en 1949.

Ont signé : 11 Français, 18 Italiens, 3 Allemands, 3 Suisses, 3 Américains, 1 Hollandais, appartenant aux églises réformées, luthériennes, méthodistes, mennonites, baptistes et catholiques.

N.B. - **Nous vous prions de bien vouloir, si vous êtes français, faire parvenir aux autorités religieuses et civiles (votre député) la résolution concernant les objecteurs de conscience. L'autre devrait être envoyée aux autorités religieuses de nos pays respectifs (présidents d'églises, etc.) par chacun des participants**.

MESSAGE DE NOEL A NOS SOLDATS

par Pierre Widmer

13 décembre 1956

"Et voici un ange du Seigneur leur apparut, et la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux. Ils furent saisis d'une grande frayeur. Mais l'ange leur dit : Ne craignez point ; car je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : C'est qu'aujourd'hui dans la ville de David, il vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur... Gloire à Dieu dans les lieux très hauts, et paix sur la terre, bienveillance envers les hommes !" (Luc 2:9-14).

"Autrefois vous étiez ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. Marchez donc comme des enfants de lumière ! Car le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité. Examinez ce qui est agréable au Seigneur ; et ne prenez point part aux œuvres infructueuses des ténèbres..." (Ephésiens 5:8-10).

"Faites toutes choses sans murmures ni hésitations, afin que vous soyez irréprochables et purs, des enfants de Dieu irrépréhensibles au milieu d'une génération perverse et corrompue, parmi laquelle vous brillez comme des flambeaux dans le monde, portant la Parole de Vie" (Philippiens 2:14-16).

"Il vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, afin que vous annonciez ses vertus" (1 Pierre 2:9).

Mes chers amis, c'est par ces quelques passages du Nouveau Testament que j'aimerais vous adresser mes vœux

fraternels de bénédiction à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, qui sont maintenant toutes proches.

Vous serez presque tous loin des vôtres à ce moment-là, et dans une situation qui n'encourage pas à la joie. Mais, rappelez-vous qu'au premier Noël, le Seigneur Jésus était aussi loin de la maison, dans un monde hostile et ténébreux, qui n'avait pas de place pour Lui. Si vous vous sentez mal à l'aise, dites-vous que le Seigneur ne devait pas non plus être bien à son aise, et réjouissez-vous de pouvoir être, néanmoins, en communion avec Lui, comme Il l'était avec son Père.

Il est venu pour apporter la paix, pour faire la paix, par Son sang, en donnant Sa vie. Et nous sommes appelés à être, nous aussi, des enfants de lumière et de paix parmi les hommes, pour leur manifester un peu de la bienveillance divine à leur égard.

Ce que je vous souhaite donc, c'est de pouvoir toujours, par la grâce de Dieu, briller dans votre coin sombre, aimer là où il y a de la haine et de l'incompréhension, et mettre un esprit de paix où c'est la guerre. Beaucoup ici, pensent à vous et prient pour vous. Mais surtout la Parole du Psaume 40, verset 18, est valable pour vous :

"Je suis affligé et misérable ; mais le Seigneur pense à moi !"

A vous bien fraternellement en Christ.

in Christ Seul N° 1 - Janvier 1957, page 16.

NOUVELLES DE NOS SOLDATS EN ALGERIE

(Extraits de lettres)

Anonymes

... Nous sommes venus ici à une soixantaine de jeunes gens, et maintenant nous sommes un bataillon, qui est réparti dans toute l'Algérie sur trois ou quatre chantiers. Notre tâche consiste à construire des pistes d'aviation. Pour ma part, j'ai l'emploi de chauffeur, ce qui m'a permis de visiter une bonne partie de ce pays, très varié d'aspect. Nous avons parcouru presque tout le Constantinois, jusqu'à Khenchela, et l'Oranais jusqu'à la cité d'Orléansville, devenue célèbre depuis le tremblement de terre qui l'a tellement endommagée.

Le Seigneur Jésus-Christ m'a toujours magnifiquement conduit et protégé dans tous ces déplacements et je peux dire que nous avons toujours voyagé comme des civils, alors que d'autres subissaient des accrochages avant ou après nous. Et je loue mon Sauveur de ne jamais avoir eu à me servir d'une arme...

R.D.

Les six derniers mois, nous étions plus de la moitié du temps en opération ; pour le mois de décembre, nous n'avions presque que le jour de Noël au repos...

Le 3 janvier, notre section, seule, est venue ici pour garder cette ferme, pendant 15 jours paraît-il. Un autre groupe garde une tour près de Dréa, nous ne sommes plus "opérationnels" maintenant, et j'espère que nous serons plus tranquilles pour

un bon moment…

Il est bien plus intéressant de garder des fermes ou des tours que de "crapahuter" dans les montagnes…

A.P.

in Christ Seul N° 3 - Mars 1957, page 16.

COMITE INTERNATIONAL MENNONITE POUR LA PAIX

A qui de droit :

En notre qualité de représentants des Eglises Mennonites d'Amérique et d'Europe pour les questions concernant la paix, le Comité International Mennonite pour la Paix ne peut que joindre sa voix à celles du Conseil Œcuménique des Eglises et d'autres groupements chrétiens de maints pays, pour exprimer son souci au sujet du continuel développement et des essais d'armes atomiques.

Depuis des siècles, les Mennonites ont refusé la participation à la guerre en raison de leur foi chrétienne. En tant que chrétiens, nous croyons devoir notre plus grande loyauté à Jésus-Christ et nous croyons que la guerre dans toutes ses formes est contraire à l'esprit de Sa vie et de Ses enseignements. Nous apprécions l'esprit de tolérance envers l'objection de conscience de certains gouvernements. Cependant, notre souci actuel ne nous concerne pas personnellement, mais il tient à la menace pour tous que représente la propagation de matières radioactives qui accompagne les explosions nucléaires.

Les essais et l'emploi des armes nucléaires produisent des matières radioactives qui mettent en danger la vie et la santé de l'homme. Non seulement elles contaminent l'atmosphère, l'eau et les surfaces exposées dans la région immédiate de l'explosion, mais les effets nocifs persistent pendant de longues périodes et se déplacent sur de longues distances. Tout usage d'armes atomiques à grande échelle, comme en cas de guerre, ne détruira pas seulement immédiatement de nombreuses vies humaines, mais aura pour conséquence la dispersion d'une grande quantité de matières radioactives, qui risquent d'entraver la santé de l'humanité pendant des générations sur la

terre entière. Même si les savants n'ont pas encore mesuré les dangers, pour la vie et le bien-être des hommes, créés par de telles matières radioactives, on en sait suffisamment pour pouvoir y reconnaître un imminent danger, non seulement pour les hommes qui entrent en contact avec ces matières, mais aussi pour leurs descendants.

Donc le développement même des armes nucléaires et les essais de ces armes entraînent pour les nations qui les entreprennent une responsabilité envers la vie et le bien-être des hommes en dehors de leurs frontières et même des générations à venir, sans aucun rapport avec un objet militaire précis.

Certains soutiennent que le risque provenant des matières radioactives provenant des essais est moins grand que le risque qu'encourait une nation qui ne se serait pas défendue en s'acquérant une puissance supérieure. Mais cette préparation même amène avec elle le risque encore plus grand d'une nouvelle guerre mondiale, avec des armes nucléaires, amenant la destruction massive de tous les participants. Ainsi donc, même sur la base des considérations d'utilité politique, nous mettons en doute la nécessité de la production d'armes nucléaires. Mais bien plus encore, nous voulons attirer l'attention des gouvernements sur leurs devoirs moraux, qui dépassent de loin le niveau des expédients politiques.

C'est pourquoi nous réclamons instamment l'arrêt immédiat du développement et des essais des armes nucléaires, ainsi que le renoncement à leur utilisation éventuelle. Nous le réclamons sans distinction, de tous les gouvernements qui se préoccupent de la production et de l'expérimentation des armes nucléaires.

Les membres du Comité International Mennonite pour la Paix.

in Christ Seul N° 11 - novembre 1957, page 8.

EXTRAITS DE "LETTRES DE NOS SOLDATS"

Anonymes et Pierre Widmer

Le rédacteur de Christ Seul a le privilège d'entretenir une correspondance régulière avec plus de trente soldats issus de nos Assemblées. A l'occasion de ce numéro de Noël, il aime à partager avec ses lecteurs quelques extraits de lettres reçues, afin d'alimenter leur intercession en faveur de nos jeunes au service militaire.

"Voici quelques semaines écoulées depuis mon départ et j'ai déjà pu me faire une certaine opinion de cette vie particulière, si nouvelle pour moi.

Enrôlé, englobé, bien malgré moi dans cette arme, dite d'élite, les parachutistes, il ne m'est plus donné désormais de reculer. Le Seigneur me voulait-il donc à cette place ? Certainement. Malgré le désarroi qui m'avait saisi tout au début, en même temps qu'une certaine révolte, me voici maintenant convaincu que je peux et dois être utile ici. Veuille, le Seigneur m'aider à affirmer ma foi et à demeurer fidèle jusqu'au bout..."

"Depuis quinze jours, je suis en stage pour sept ou huit semaines au bord de la mer...

J'ai eu la grâce, ici, de faire connaissance avec de jeunes séminaristes et ils sont devenus mes meilleurs amis. Là, au moins des échanges de points de vue et des discussions profondes sont possibles et nous passons vraiment des moments édifiants. Nous avons même réussi à mettre sur pied un petit groupe-chorale, nous spécialisant dans le négro-spiritual."

"Etrange guerre que celle-ci dont les habitants mêmes ont pris l'habitude, où les soldats font quelquefois de "vilaines

choses". Priez afin que tout cela cesse et que des chrétiens ne soient plus mêlés à une lutte qui appelle le sang, la vengeance, la torture, cette lutte que nous faisons tous et dont tout soldat se sent solidaire."

"L'E.O.R. (Ecole des Officiers de Réserve) sera sélectif. Mais je me dis que Dieu lui-même décidera de la chose au moyen de cet examen. Je lui demande d'ailleurs de le faire, car je me rends toujours mieux compte de mon incapacité à résoudre moi-même une telle question. Prendre une position extrémiste, à mon avis, c'est forcément voir un seul côté du problème. Je ne peux donc pas encore dire, pour le moment, ce que je ferai à l'avenir, dans ma vie militaire. Mais je suis sûr que Dieu peut me garder du mal et, même me bénir richement pendant ces 28 mois de service..."

N.d.l.R. : **Ces extraits de lettres auront permis à tous nos lecteurs de mieux partager désormais avec nos jeunes leurs préoccupations, leurs difficultés et leurs soucis. Beaucoup sont déjà passés par là et sont rentrés, affermis dans la foi, plus décidés à vivre avec le Seigneur, pour Lui et près de Lui. Quelques-uns, au contraire, se sont laissés entraîner. Tous sont revenus marqués par l'épreuve. D'autres vont partir, le cœur serré. La solidarité doit jouer à plein entre nous. C'est à l'Eglise de porter ces jeunes dans la prière. Et s'ils sont incertains sur la voie à suivre — je pense en particulier à ceux qui se demandent s'ils doivent suivre le Peloton des E.O.R. (pour l'Ecole d'Officiers de Réserve), je suis passé par là — nous devons d'autant plus prier en leur faveur, afin qu'ils se laissent vraiment diriger par Dieu et que le Seigneur les garde. Il le fera. — Et à tous nos jeunes soldats, nous redisons ici, une fois de plus, notre vive affection et nos meilleurs voeux de bénédiction en Jésus-Christ**.

in Christ Seul N°1 - janvier 1961, pages 59 à 62.

EGLISE ET ETAT - RESPONSABILITE CIVIQUE DU CHRETIEN

par Pierre Widmer

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Mennonites respectent les autorités et les contactent éventuellement pour attirer leur attention sur un point ou un autre. Dès le temps de la Convention Nationale, au temps de Napoléon 1[er], les Mennonites français sont intervenus auprès du Gouvernement pour obtenir la reconnaissance de leur motif de conscience pour ne pas porter les armes, ni participer à la guerre. On sait qu'un certain privilège leur a été accordé alors, mais non pas une pleine dispense de faire leur part dans ce domaine.

Après la Guerre de 39-45, nos assemblées désorganisées et profondément affaiblies n'ont pas su saisir le moment favorable pour demander l'inscription dans la nouvelle Constitution du droit à l'objection de conscience pour motif religieux. Mais elles sont intervenues de façon répétée en 1950-51 auprès du Président de la République, du Ministre de la Guerre et du Président du Conseil pour demander l'examen de cette question, avec un aperçu historique exposant brièvement leur position d'Eglise historiquement pacifiste.

De même, pendant la Guerre d'Algérie, une requête adoptée unanimement par notre Conférence annuelle leur a été adressée pour que cessent les tortures sur le sol algérien. Ces démarches ont évidemment un caractère civique et politique, même si nous nous refusons à faire de la politique.

Il n'y a pas eu de démarche de ce genre depuis que l'armement atomique se multiplie dans le monde. Les respon-

sables et les fidèles semblent être d'accord pour admettre que cela n'aurait aucun résultat concret, et que la prière pour les autorités, selon 1 Timothée 2, est le devoir pressant des chrétiens. Peut-être y a-t-il là manque de continuité dans la ligne de conduite mennonite ? Cependant, la responsabilité individuelle est toujours soulignée, et plus d'un Mennonite a signé tel ou tel texte envoyé par l'Alliance Evangélique ou d'autres organismes, pas seulement au sujet de la paix.

Mais le pacifisme a de nombreux tenants parmi les Mennonites français, surtout les jeunes, qui sont en relation avec divers mouvements agissant dans le même sens, comme celui de la Réconciliation. Les derniers numéros de Christ Seul ont attiré l'attention sur le message de Ron Sider à la Conférence Mennonite Mondiale de Strasbourg, en juillet 1984. Il contenait des suggestions qui ont valeur de défi : lever une force pacifique de chrétiens, soutenus par des groupes de prière, pour aller s'interposer entre forces combattantes dans les lieux chauds de la terre...

L'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat est un principe biblique fondamental qui a conduit les "frères" suisses à se séparer de Zwingli, en 1525, pour former la première "Eglise Libre" moderne. Mais si l'Eglise dépend de son seul Seigneur, Jésus-Christ, et de Sa Parole, elle n'est pas dispensée d'un témoignage occasionnel auprès des autorités, comme Daniel, Jean-Baptiste et Jésus lui-même. Aussi avons-nous été conduits à des interventions directes auprès du Président Tombalbaye (du Tchad) et à la Présidence de la République (à l'Elysée), quand il y avait persécution des chrétiens. Cela n'est pas resté sans effet.

Extrait d'une lettre au Pasteur Claude Baty de l'Eglise Evangélique Libre, du 8 août 1985.

ROLE DES EGLISES HISTORIQUEMENT PACIFISTES AUX U.S.A.

Rencontre avec Larry Miller, secrétaire général de la Conférence Mennonite Mondiale

Pour approcher le problème de la guerre dans le Golfe qui nous occupe et dans l'esprit de la Réforme radicale, dis-nous ce que signifie votre appartenance à ce que vous appelez "les églises historiquement pacifistes ?"

En fait, ce terme "d'églises historiquement pacifistes" est issu des années 40 aux U.S.A. et des secousses provoquées par la Seconde Guerre Mondiale : ce sont les trois mouvances "Mennonites", "Quakers" et "Brethren", chacune à dominante pacifiste depuis ses origines, qui, se réunissant face aux problèmes posés par cette guerre ont réaffirmé leur refus de porter les armes par fidélité à leur compréhension du Nouveau Testament.

Pour un certain nombre d'entre eux, c'est aller jusqu'à ne pas payer l'impôt correspondant au pourcentage réservé à l'armement. J'ai moi-même pratiqué, cette sorte de refus pendant la guerre du Viet-Nam et aussi longtemps que j'ai vécu aux U.S.A. Normalement nous posons cet acte non par souci de ne pas être mêlé au mal ou à la guerre, mais comme un acte prophétique pour porter témoignage. Ceux qui s'engagent dans cet acte donnent un montant équivalent de l'impôt à un travail d'aide au développement (un comité central Mennonite a été créé pour ce faire). Par exemple aujourd'hui, un responsable de ce comité était en Iran pour

négocier (au cours même de la guerre) une aide aux réfugiés venant de l'Irak, même chose en Jordanie. Pendant la guerre du Viet-Nam au plus fort des bombardements américains sur le Nord Viet-Nam, ces équipes maintenaient des relations avec les deux côtés, et ont pu de la sorte jouer un rôle essentiel dans le dialogue qui a dû se nouer à la fin des hostilités.

L'objectif est d'aider les différentes parties qui font la guerre les unes contre les autres, sans se soucier de l'appartenance à un camp ou à un autre. En refusant de prendre les armes, on ne refuse pas la solidarité avec ceux qui souffrent. Aux U.S.A., nous tentons de faire voter par le Congrès américain la création d'un fonds d'intervention pour la paix dans le monde. Les citoyens pourraient avoir alors le choix soit de verser leur part d'impôt pour la défense soit à un fonds pour la paix dans le monde.

Belle utopie en vérité : il faut continuer à tenter !

Avec tes convictions et les choix que tu poses en termes de non-violence, comment ressens-tu en tant qu'Américain cette guerre et comment l'analyses-tu ?

— On a posé à un responsable religieux orthodoxe la ques-tion : d'après vous de quel côté est Dieu dans cette crise ? Il a répondu : Dieu est du côté de ceux qui souffrent. C'est aussi mon avis.

Court extrait de l'interview de Larry Miller intitulé : "Dieu bénit-il l'Amérique ?" in "7 Avenir" N°39/1991, pages 14 à 17.

LA REPONSE A LA GUERRE : VIVRE FRATERNELLEMENT

par Claude Baecher

... Je suis peiné par la rapidité avec laquelle la majorité de mes frères et sœurs protestants marchent silencieusement au pas militaire lorsque leur nation sonne le clairon, le clairon du rassemblement affectif, de la mobilisation des consentements silencieux. Et encore une fois l'Eglise hurlera avec les loups et l'Eglise se prostitue discrètement avec l'Etat par souci de respectabilité. Je ne te cacherai même pas que l'indignation croît encore plus en moi, lorsque ceux qui justifient les guerres de leurs nations se mettent à critiquer les non-conformistes.

Je n'ai personnellement jamais vu avec tant de clarté la bêtise meurtrière de tous nos "christianismes" patriotiques. J'aime ma patrie, mais je me refuse à l'aimer au point de la diviniser en lui signant le chèque en blanc de mon obéissance et de ma contribution financière, et ceci à cause du premier commandement.

Nous avons un tas de théologiens qui "expliquent" les paroles claires de Jésus au sujet de l'amour des ennemis, de la nécessité de surmonter le mal en faisant le bien, ils le font dans un excellent français et d'une manière très agréable à lire, mais concluent leurs articles en disant exactement l'inverse de ce qu'a dit Jésus. C'est surtout arrangeant. En fait ils sèment la confusion en cherchant surtout à défendre les intérêts de leurs groupes. "Que voulez-vous, il faut bien vivre" (surtout nous !). Prudence de grecs, l'Evangile de la croix et de la résurrection étant une folie pour ceux qui se perdent, tant juifs que grecs.

(A propos de la Guerre du Golfe)

Qu'est-ce que l'Eglise de France a appris du conflit qui vient d'avoir lieu ? Rien, les canons continuent à se vendre à

grand coups de publicité sans la protestation du christianisme. C'est quand-même incroyable que l'on parle si peu de ce scandale (celui du silence des chrétiens en rapport avec ce commerce !).

Nous ferions bien de méditer ces deux paroles de chrétiens de pays plus pauvres que les nôtres. Un évêque du San Salvador : "Les nations riches fournissent les armes ; nous, nous fournissons les morts" ; et l'autre de Josué de Castro (Brésil) : "La bombe n'a pas besoin d'éclater pour tuer des hommes : elle en tue tous les jours en les affamant". Parmi ces victimes, beaucoup de frères et sœurs en Christ, appartenant à notre peuple l'unique peuple de Dieu : l'Eglise de Jésus-Christ.

J'ai de plus en plus de peine à accepter de prier pour la paix tout en payant pour la guerre, l'armée et l'armement. Je partage la conviction de Jean Vanier :

"La réponse à la guerre est de vivre en frères et sœurs : la réponse aux inégalités est le partage ; la réponse aux désespoirs est une confiance et une espérance sans borne ; la réponse aux préjugés et à la haine est le pardon" (J.Vanier, La communauté lieu du pardon et de la fête, p. 36).

Que pensent les lecteurs de la "modeste proposition pour la paix" suivante, proposée par le Mennonite Central Committee (M.C.C.) ?

"Que les chrétiens du monde s'accordent sur le fait que jamais ils ne s'entre-tueront". Mais cela pose la question de notre allégeance première. C'est en fait une question de la définition de notre évangélisation. Lorsque nous commençons à prier "que ton Règne vienne" et que "ta volonté soit faite", tant de choses se mettent soudain à changer, étant appelés à "être des artisans de paix", et non seulement "discoureurs de paix".

in "Christianisme au XXe Siècle" N°316 du 3 août 1991, pages 4, 5 et 9.

ARTISANS DE PAIX ?

par Jacques Blandenier

Il est difficile de se taire, face à l'actualité dans le monde et notamment face à la guerre du Golfe. Mais il est encore plus difficile de dire quelque chose !

Mon pacifisme, même mitigé, en prend un méchant coup. Que répondre lorsqu'on nous dit : c'eût été pure folie de laisser un dictateur (connu depuis des années pour être sanguinaire et assoiffé de pouvoir) s'emparer, après le Koweit, de toute cette région qui recèle le plus de richesses souterraines au monde ? Qu'aurait-il fait de cette richesse ? (L'histoire enseigne qu'un tyran victorieux ne s'arrête jamais avant qu'on ne l'arrête).

Seulement, quand on découvre l'incroyable armement américain dont la TV nous vante la puissance de destruction, quand on constate le sort des villes (et de leur population !) soumises à un bombardement ininterrompu depuis des semaines, quand on pense au nombre de jeunes gens et de pères dont la mort est déjà programmée par les états-majors, comment croire que la guerre est une "solution" ? Que laissera-t-elle derrière elle, à part un ou deux pays anéantis et un monde musulman uni plus que jamais dans sa haine à l'égard des "chrétiens" ?

Pacifiste, un peu, beaucoup, pas du tout ? Je ne sais plus ce qu'il faut dire à propos de cette guerre, et de toute façon c'est trop tard pour le dire. En tout cas, les manifestations pacifistes du mois de janvier auraient été plus crédibles quelques mois plus tôt, lorsque les armées de Saddam Hussein envahissaient le Koweit. Seulement à l'époque, les sables du

Golfe paraissaient si lointains, et celui de la Méditerranée si délicieusement ensoleillé ! En vacances, même les pacifistes n'ont pas le temps de manifester...

Pacifiste ou non ? Non, sûrement, si le pacifisme consiste à défiler dans la rue avec une banderole une fois qu'un conflit a éclaté. Je n'y discerne guère que de bonnes consciences un peu naïves se mettant au service de manipulateurs aux objectifs pas très objecteurs...

Mais il faut être pacifiste s'il s'agit de se préoccuper de justice sociale et des conditions de vie des populations déshéritées. Il faut être pacifiste s'il s'agit de s'exprimer à propos des exportations d'armes. Il faut être pacifiste s'il s'agit de s'attaquer aux causes des conflits. Après, cela ne sert plus à grand chose.

Il y a le Pérou et la maladie des pauvres, le choléra. Il y a la Colombie et sa drogue (mais pire que la drogue 80 % des terres sont à... 3 % de la population). Il y a l'Afrique, où les pays sombrent les uns après les autres dans la misère et les guerres intestines. La liste pourrait être longue, des régions du monde où des conflits se préparent, s'enracinant dans des conditions d'existence inhumaines pour une partie de la population. Seulement voilà, dans le bras de fer économique qui les oppose à l'Occident, ils ne peuvent que plier devant les conditions que notre prospérité exige.

Il y a aussi d'autres causes bien sûr : des peuples privés de leur identité nationale par des frontières artificielles imposées par le colonisateur ou la puissance dominante (Baltes, Kurdes, Arméniens, Africains). N'allongeons pas.

Mais peut-on s'opposer aux causes de la guerre ? Injustices, arbitraire des puissants, égoïsme des riches ? Ces causes ne sont-elles pas des conséquences — d'une cause plus pro-

fonde, plantée dans le cœur de l'homme ? La méchanceté et l'orgueil d'un cœur non transformé et vivifié par l'amour de Dieu ; mais j'ose ajouter à ces causes : la couardise et la paresse des cœurs "régénérés" qui préfèrent un confortable et céleste consensus évangélique à un engagement risqué dans le monde.

Alors : l'Evangile, et l'évangélisation, solution aux convulsions de ce monde ? C'est facile de répondre oui dans Semailles et Moisson... Pour que cette réponse soit crédible dans un cercle un peu moins confidentiel que celui qu'on appelle "nos milieux évangéliques", il faudrait que nous cessions de voir dans l'Evangile une réalité qui touche seulement notre vie privée, notre vie religieuse et notre morale individuelle. Si j'en juge par mon propre cas, ce n'est pas facile...

in Semailles et Moisson, 1991.

TEMOIGNAGE D'UN OBJECTEUR DE CONSCIENCE

par Jean-Louis Kennel

Vous trouverez au travers de ces quelques lignes ma démarche et les circonstances qui m'ont conduit vers l'objection de conscience.

Jusqu'à la dernière année de mes études, il était clair que je ferais mon service national dans le contingent militaire. Exerçant une profession de santé, j'aurais certainement continué à pratiquer celle-ci durant cette période dans le service de santé de l'armée. Il m'aurait été donc possible de continuer à exercer mon métier tout en ne portant pas d'arme. En cas de conflit, ce poste me permettait également d'apporter aide et secours à mon prochain. Il ne s'agit donc pas du schéma classique de la non-violence et du refus de porter les armes, étant donné le statut particulier que j'aurais obtenu dans l'armée.

Il est également intéressant à souligner que par conviction personnelle, la défense de mon territoire national est un mal nécessaire. En cas d'attaque et uniquement en cas d'attaque de mon pays par un autre pays ou une force quelconque qui refuse ou bafoue la Parole de Dieu, il est important à mes yeux de pouvoir défendre cette relative paix de mon pays, pas forcément en utilisant les armes, mais essentiellement par tout autre moyen entravant l'attaque de cet adversaire.

L'idée de l'objection de conscience n'a germé dans mes pensées qu'à partir du moment où un responsable d'une association accueillant des objecteurs de conscience m'a parlé de cette possibilité. A cette période, je traversais une épreuve qui m'avait profondément bouleversé et m'avait rapproché de

Dieu. J'éprouvais le besoin d'agir et de m'engager pour Son œuvre. Ce temps de l'objection de conscience était à mes yeux le temps idéal et peut-être la seule période de ma vie où je pourrais me consacrer plus particulièrement à Dieu. Le fait de pouvoir rencontrer d'autres chrétiens pendant cette période me paraissait également important.

A partir de cet instant, je considérai ces deux ans comme deux années sabbatiques où je m'éloignerais pour un temps de mon métier, très prenant, pour servir mon Dieu. J'aurais l'occasion de réfléchir sur des questions de fond comme le but et la philosophie de ma vie, mon engagement futur dans mon assemblée, la relativité et l'importance des choses de la vie...

Souvent, malgré toute notre bonne volonté pour nous engager ailleurs, le temps nous manque... Ces deux ans me permettraient d'avancer dans ma vie en ayant réfléchi où et comment je voulais progresser et non pas en me laissant porter sur la vague du travail et du train-train quotidien. Je pris donc ma décision tout en sachant que l'éloignement de mon métier entraînerait une perte certaine de mes connaissances, perte qu'il faudrait combler durant les premiers mois de reprise...

Après avoir pesé le pour et le contre, je me mis en quête d'un organisme ou d'une association chrétienne pouvant m'accueillir. Deux propositions s'offraient à moi. J'étais conscient de l'importance du choix, car pour pouvoir réaliser ce programme que je m'étais fixé pour ces deux années, il me fallait un organisme approprié. J'ai donc tout d'abord remis ce choix à Dieu dans la prière. Ensuite j'ai bien réfléchi sur ma personnalité et sur le poste qui correspondait le plus à mon caractère. C'est ainsi que je suis actuellement objecteur de conscience au service de l'Association "Joie et Vie" et j'encourage ceux qui sont en âge de partir au service national à bien réfléchir ! Pour moi, si c'était à refaire, je recommencerais !

"ET L'ON N'APPRENDRA PLUS LA GUERRE"

Esaïe 2:4d, et Michée 4:3d

par Pierre Widmer

Voilà une prophétie répétée que l'on voudrait bien voir s'accomplir. Mais le temps n'en semble pas encore venu. La guerre fait rage sous diverses formes, en plusieurs points de la planète terre, et les ambitions humaines vers les autres planètes ne paraissent pas être spécialement inspirées d'un esprit de paix, mais plutôt par les rivalités dues à la volonté de puissance et de domination...

Qui donc expose sa vie?... Ron Sider, un mennonite américain, à la Conférence Mennonite Mondiale de Strasbourg en 1984, avait suscité un véritable émoi en suggérant que les chrétiens pacifistes se mobilisent en grand nombre, sans armes, pour aller s'interposer en Amérique Centrale entre les armées en guerre. Je ne sais ce qu'il en est advenu. Mais je sais qu'en 1992, dans notre pays, des jeunes chrétiens objecteurs de conscience vivent tranquillement tandis que des "appelés du contingent" sont volontaires pour aller, au péril de leur vie, dans l'ex-Yougoslavie, en soldats pacifiques, sous l'uniforme des casques bleus, porter secours aux populations plongées dans les horreurs de guerres fratricides. Et plusieurs d'entre eux ont été tués dans l'accomplissement de leur mission. Alors, je demande : "Qui sont ceux qui font le mieux la volonté de Dieu ?".

Il faut compter sur l'avènement du Prince de la Paix. Relisez le contexte dans Esaïe 2:1 à 4 et Michée 4:1 à 4. C'est seulement par l'intervention souveraine de l'Eternel, du Sei-

gneur Jésus-Christ, que la paix pourra être instaurée sur la terre, que les combats cesseront, et que l'on n'apprendra plus la guerre. J'ai écrit en 1939 dans "Lettre à un jeune homme", et je le crois toujours :

"Un jour assurément la terre connaîtra la paix universelle et l'amour règnera".

Extraits d'un article paru sous la rubrique "Le Billet de l'Ancien", in Christ Seul n° 11 - Novembre 1992, page 9.

Question :
Le dernier texte en date de Pierre Widmer sur ce sujet qui clôture ce cahier n'ouvre-t-il pas d'autres champs d'investigation et de réflexion ?

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

N°1 - Qui sont les Mennonites? D'où viennent-ils?	12 F
N°2 - Ce que croient les Mennonites	12 F
N°3-4 - La voie chrétienne	20 F
N°5 - Disciples de Jésus (John C. Wenger)	12 F
N°6-7 - Il y a des gens qui vous troublent (Pierre Widmer)	15 F
N°8 - L'Evangile de Paix (John C. Wenger)	12 F
N°9 - Enseigner dans l'Assemblée (Paul M. Lederach)	12 F
N°10 - Du bon usage des vraies richesses (Milo Kauffman)	12 F
N°11-12 - De Thomas Muntzer à Menno Simons (Ch. et Cl. L. Ummel, J. Baumann et P. Widmer)	20 F
N°13-14 - Ce livre appelé la Bible (John C. Wenger)	20 F
N°15 - La foi qui fait vivre (John C. Wenger) Extraits d'auteurs anabaptistes du XVIe siècle	15 F
N°16 - Les entretiens Luthéro-Mennonites (1981-1984) présentés par Marc Lienhard et P. Widmer	20 F
N°1/1985 - Vers une justice biblique (José Gallardo et divers auteurs)	25 F
N°2/1985 - Actualités des valeurs anabaptistes (Pierre Widmer, Max Schowalter, Claude Baecher) et divers articles d'actualité dans les Eglises.	25 F
N°3/1985 - Le Chrétien face aux crises de la vie (Paul Baumann, Christiane et Pierre Widmer)	20 F
N°4/1985 - Le Chrétien face à la maladie (avec la collaboration de René Klopfenstein, Jeannette Rayot-Zbinden, Willy Peterschmitt, Dr M. Ropp et P. Widmer)	25 F
N°1/1986 - Evangéliser, c'est faire des disciples (avec la collaboration de Myron S. Augsburger et P. Widmer)	25 F
N°2/1986 - Le pasteur, artisan de réconciliation (avec la collaboration de M. Barwick, J. Jaloux, P. Widmer)	20 F
N°3-4/1986 - Comment travailler au bien de la nation? Le chrétien et les Forces Armées (Claude Baecher, Michel Gaudry, Pierre Widmer)	30 F

N°1/1987 - Formation biblique et modernité (André Nussbaumer, Adolf Schnebele, Jacques Dubois, Daniel Muller et Pierre Widmer) 20 F
N°2/1987 - Des églises de professants... Pourquoi ? (en co-édition avec les «carnets de Croire et Servir») 25 F
N°3/1987 - Vers un nouveau mode de vie (John C. Wenger, avec la collaboration de P. Widmer) 25 F
N°4/1987 - Crises et conflits conjugaux et familiaux (Samuel Gerber et Pierre Widmer avec Préface de Robert Somerville) 25 F
N°1/1988 - Croire aujourd'hui (D. Muller, B. Huck, C. Widmer-Gaudry, Mme Salas et P. Widmer) 30 F
N°2-3/1988 - Présence au monde (Numéro spécial MERK'88) 35 F
N°4/1988 - Conviction et tolérance (Bernhardt Ott - Claude Baecher) 30 F
N°1/1989 - Sans défense à cause de Christ (J. A. Toews) 30 F
N°2-3/1989 - Témoigner de Jésus-Christ dans le monde d'aujourd'hui (Helmut Harder) 40 F
N°4/1989 - Les Mennonites dans la Révolution Française (Jean Séguy - Robert Baecher) 30 F
N°1/1990 - La discipline dans l'église (Samuel Gerber avec la collaboration de Max-Alain Chevalier) 30 F
N°2/1990 - Les Anabaptistes et la Réforme à Strasbourg en 1532
— Citoyens du ciel et de la terre (Philippe Montuire)
— L'église dans le monde : une perspective biblique (Neal Blough) 30 F
N°3/1990 - L'éthique du disciple (P. Widmer) 30 F
N°4/1990 - Histoires d'hier et d'aujourd'hui (Cornelia Lehn) 30 F
N°1/1991 - Vie et structure de l'église de Jésus-Christ (Paul Baumann avec préface de P. Widmer) 30 F
N°2-3/1991 - Alliances et Cène (Etienne Zimmerlin) ; Synthèse sur la pratique de la Cène (Daniel Muller) 40 F
N°4/1991 - Bonnes nouvelles de par le monde (Cornelia Lehn) 30 F
N°1/1992 - Le chrétien et l'argent (Samuel Gerber) 40 F
N°2/1992 - Alliances et Cène (Etienne Zimmerlin) 40 F
N°3/1992 - «... Et tes filles prophétiseront» (Claude Baecher - Madeleine Bähler - Jacques Baumann Fritz Goldschmidt - Lydie Hege - Matthias Radloff Dr Marthe Ropp et les anciens d'une assemblée) 40 F

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

Revue trimestrielle complémentaire
au mensuel «CHRIST SEUL».

Administration générale :
EDITIONS MENNONITES
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD
CCP DIJON 1972.81 Z

Directeur de la Publication :
Daniel Muller
Tél. : 25 92 90 59

Tarifs des abonnements :
4 numéros annuels : 140 FF.

Abonnement jumelé
pour CHRIST SEUL et LES CAHIERS : 360 FF.

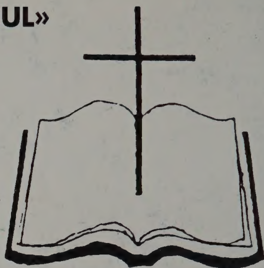
Conditions générales :
Ces prix s'entendent TTC (TVA 2,10 %). Port en sus.
Paiement à réception de facture par chèque bancaire
ou virement postal à l'ordre des Editions Mennonites.
Pour l'étranger, paiement par virement
international ou chèque en FF.

Toutes les commandes sont à adresser au bureau de
CHRIST SEUL
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD (France)

Dépôt légal : 4e trimestre 1992
CPPAP N° 66832

Photocomposition et impression
Studio CD SCHELL
1A, rue Tiergaertel 67380 LINGOLSHEIM
Téléphone : 88 77 36 04 • Fax : 88 77 36 05

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD



N°4/1992

GUERRE OU PAIX ?

Etes-vous objecteur de conscience ?

Si oui, refuserez-vous d'accomplir vos obligations militaires en allèguant que vos convictions vous enjoignent le respect inconditionné de la vie humaine ?

Etes-vous prêt à aller plus loin dans ce respect inconditionnel de la vie ? Oui ? Alors souffrirez-vous avec ceux qui souffrent, pleurerez-vous avec ceux qui pleurent ?

Irez-vous jusqu'à aimer vos ennemis ? Vous hésitez...

Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu, et Jésus-Christ nous montre la voie, lui qui est mort pour sauver une humanité qui le dédaigne. C'est un cheminement difficile que de vivre en artisans de paix !

Dans ce cahier, vous découvrirez comment un Mennonite français, Pierre Widmer, s'est laissé interpeller par ces questions, et, maillon d'une chaîne d'artisans de paix, comment il a témoigné et agi, et d'autres avec et après lui.

ISBN 2-904214-34-8 Prix : 40 FF, T.T.C.